

Promotion de la participation des pays en développement aux avis scientifiques FAO/OMS



Organisation
mondiale de la Santé



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Promotion de la participation des pays en développement aux avis scientifiques FAO/OMS

Rapport d'une réunion conjointe FAO/OMS
Belgrade (Serbie-et-Monténégro) 12-15 décembre 2005

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Organisation mondiale de la Santé ont pris toutes les dispositions voulues pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Organisation mondiale de la Santé ne sauraient être tenues pour responsables des préjudices subis du fait de son utilisation.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ni de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

(FAO) ISBN 978-92-5-205632-4

(OMS) ISBN 978-92-4-259514-7

ISBN 92-4-259514-4 (Classification NLM: WA 695)

Catalogage à la source: Bibliothèque de l'OMS

Réunion FAO/OMS sur la promotion de la participation des pays en développement aux activités d'émission d'avis scientifiques (2005: Belgrade, Serbie-et-Monténégro)

Promotion de la participation des pays en développement aux avis scientifiques FAO/OMS: rapport d'une réunion conjointe FAO/OMS, Belgrade (Serbie-et-Monténégro), 12-15 décembre 2005 / Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation mondiale de la Santé.

1. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2. Organisation mondiale de la Santé. 3. Nutrition. 4. Hygiène alimentaire. 5. Collecte données – méthodes. 6. Témoignage expert. 7. Congrès. 8. Pays en développement. I. Organisation mondiale de la Santé. II. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. III. Titre.

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publications électroniques, Division de l'information, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à copyright@fao.org ou auprès des Editions de l'OMS, Organisation mondiale de la Santé, 20 avenue Appia, 1211 Genève 27, Suisse (télécopie: +41 22 791 4806; adresse électronique: permissions@who.int).

© FAO et WHO 2006

Réunion FAO/OMS sur la promotion de la participation des pays en développement aux avis scientifiques

Belgrade (Serbie-et-Monténégro), 12–15 décembre 2005

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations	v
Résumé analytique.....	vi
1. INTRODUCTION.....	1
2. GÉNÉRALITÉS ET RAISON D'ÊTRE DE LA RÉUNION.....	1
3. PROCÉDURES FAO/OMS EN VIGUEUR.....	2
4. INDICATIONS POUR LA RÉUNION.....	3
5. OBJECTIFS DE LA RÉUNION	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET NOMINATION DES PRÉSIDENTS ET DES RAPPORTEURS.....	4
7. ORGANISATION ET STRUCTURE DE LA RÉUNION.....	4
8. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	5
8.1 Questions générales concernant les données.....	5
8.1.1 Manque de ressources pour la production et la collecte de données.....	5
8.1.2 Diffusion de l'information	6
8.1.3 Langue des publications et des données	7
8.2 Propositions pour améliorer la qualité, la collecte et l'utilisation des données.....	7
8.2.1 Pertinence des données aux fins recherchées.....	7
8.2.2 Contribution à la prise en compte des priorités des pays en développement en matière d'avis scientifiques	7
8.2.3 Contribution à la production et à la collecte de données	8
8.2.4 Promotion et renforcement de la présentation de données.....	9
8.2.5 Qualité des données	10
8.2.6 Utilisation des données par les organes scientifiques consultatifs.....	11
8.2.7 Confidentialité, droits de propriété intellectuelle et considérations d'éthique s'appliquant aux données utilisées par les comités d'experts.....	11
8.3 Meilleure identification et disponibilité accrue d'experts	12
8.3.1 Meilleure identification d'experts potentiels	12
8.3.2 Meilleure diffusion des avis publics	13
8.3.3 Renforcement des relations et de la communication avec les experts	13
8.4 Mise en place d'un environnement plus favorable (partenariats, renforcement des capacités, réseaux)	14
8.4.1 Sensibilisation.....	14
8.4.2 Sites web du JECFA et de la JMPR.....	14
8.4.3 Financement extrabudgétaire	15
8.4.4 Matériel didactique d'orientation à l'intention des nouveaux experts.....	15
8.4.5 Apprentissage à distance.....	16
8.4.6 Meilleure prise de conscience de la pertinence des avis scientifiques émis pour l'établissement des normes du Codex.....	16
8.4.7 Réseaux d'échange d'information/réunion d'experts	17

8.4.8	Points de contact du Codex.....	17
8.4.9	Critères de sélection des experts.....	18
8.4.10	Encadrement/jumelage.....	18
8.4.11	Programmes de renforcement des capacités.....	19
9.	PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA RÉUNION.....	19

ANNEXES

Annexe I -	Liste des participants.....	21
Annexe II -	Ordre du jour de la réunion.....	23
Annexe III -	Organisation et Membres des Groupes de travail – Instructions.....	26
Annexe IV -	Questions prioritaires soulevées par les experts.....	29
Annexe V -	Proposition au Secrétariat du JECFA concernant le renforcement de la participation d’experts de pays en développement.....	30
Annexe VI -	Avant-projet de directives pour la collecte de données.....	31
Annexe VII -	Liste provisoire de noms d’institutions et de réseaux pour la diffusion d’informations sur les avis scientifiques FAO/OMS.....	32
Annexe VIII -	Proposition concernant le contenu de la brochure “Comprendre le processus FAO/OMS d’avis scientifiques”.....	38
Annexe IX -	Proposition concernant le contenu de la documentation à fournir aux nouveaux experts....	39
Annexe X -	Description préliminaire des questions dans l’information FAO/OMS en ligne concernant les avis scientifiques et sur les sites connexes.....	40
Annexe XI -	Résumés des communications d’experts.....	41

ABRÉVIATIONS

ABRII	Agriculture Biotechnology Research Institute of Iran
DJA	Dose journalière admissible
AGNS	Service de la qualité des aliments et des normes alimentaires
ALCUE	Espace Commune d'Enseignement Supérieur, Pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et États membres de l'Union européenne
AUGM	Asociación de Universidades del Grupo Montevideo
CCFAC	Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants
CCPR	Comité du Codex sur les résidus de pesticides
CCRVDF	Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CvLAC	Curriculum Vitae de Latinoamérica y el Caribe
GEMS/Food	Système mondial de surveillance continue de l'environnement/programme conjoint de surveillance et d'évaluation de la contamination alimentaire
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAO/IAEA	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture/Agence internationale de l'énergie atomique
INFOODS	Réseau international des systèmes de données sur l'alimentation
INFOSAN	Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments
ISF	International Science Foundation
JECFA	Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires
JFCA	Journal of Food Composition and Analysis
JEMRA	Consultations mixtes FAO/OMS d'experts de l'évaluation des risques microbiologiques
JMPR	Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides
LMR	Limite maximale de résidus
OMS	Organisation mondiale de la santé
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
US FDA	Service fédéral du contrôle des produits pharmaceutiques et alimentaires, États-Unis
UE	Union européenne
UNU	Université des Nations Unies

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La Réunion FAO/OMS sur la promotion de la participation des pays en développement aux avis scientifiques a été l'une des initiatives lancées par la FAO et l'OMS en réponse à la demande formulée par la Commission du Codex Alimentarius de convoquer une consultation chargée "d'examiner le statut et les procédures des organes d'experts ...[afin] d'améliorer la qualité, la quantité et la ponctualité des avis scientifiques"¹. Les experts réunis à cette occasion ont notamment étudié de nouvelles approches visant à assurer un meilleur accès aux données et aux compétences spécialisées des pays en développement, aux fins du programme FAO/OMS pour la fourniture d'avis scientifiques concernant la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition.

Les participants ont reconnu l'importante contribution des experts des pays en développement aux activités de la FAO et de l'OMS en matière d'avis scientifiques, et les difficultés qui font encore obstacle à la prise en compte de certains experts et données des pays en développement dans le programme international pour la fourniture d'avis scientifiques. Cet aspect a été l'un des principaux thèmes de la réunion qui a recherché des moyens pour optimiser l'intégration potentielle des experts et des données des pays en développement dans les avis scientifiques de la FAO et de l'OMS. Il est apparu que les solutions pour surmonter ces difficultés pourraient comporter des interventions multiples, au niveau national et international. Des recommandations pertinentes ont donc été formulées à l'intention de la communauté internationale, des pays membres, de la FAO et de l'OMS.

Les recommandations proposées lors de la réunion sont allées principalement dans trois directions: 1) une meilleure inclusion des données des pays en développement; 2) le renforcement de la capacité potentielle des experts de pays en développement à être sélectionnés comme membres pour les réunions d'experts et à participer de manière efficace à ces assemblées; et 3) les moyens d'assurer un environnement plus propice au niveau national, régional et international. Les participants ont défini des mécanismes, des plans et des processus visant à permettre à la FAO, à l'OMS et à leurs pays membres de communiquer plus efficacement avec les experts et les institutions.

Aux fins du renforcement de la production et de la disponibilité de données, les participants ont estimé qu'il fallait traiter les problèmes dérivant du manque de ressources, des voies actuelles de diffusion de l'information, des contraintes linguistiques et de facteurs culturels. Des propositions ont été formulées concernant l'exigence d'une indication claire des besoins spécifiques en matière de données et des critères pour la prise en compte des données présentées, d'un modèle normalisé pour la présentation des données, d'un soutien accru à la production de données, d'une assurance de la qualité et de la comparabilité des données, et d'une meilleure connaissance du processus de la part des pays en développement, afin de garantir la prise en compte au niveau international de leurs problèmes prioritaires en matière d'avis scientifiques.

Pour accroître les disponibilités d'experts susceptibles de participer aux réunions, les participants ont proposé des mécanismes spécifiques permettant d'améliorer l'identification actuelle des experts, notamment par une plus vaste diffusion des avis de recrutement d'experts et une meilleure communication avec les experts.

Les experts participant à la réunion ont estimé que l'environnement propice comprenait l'infrastructure nationale dans le cadre de laquelle les scientifiques travaillent et produisent des données, et les aspects relatifs à la mise en œuvre à une plus grande échelle du programme de la FAO et de l'OMS pour la fourniture d'avis scientifiques. Plusieurs domaines ont été examinés et des recommandations ont été formulées en vue du renforcement des avis scientifiques au niveau national et international. Les participants ont souligné l'importance de certains facteurs pour assurer un environnement plus favorable, notamment une meilleure diffusion de l'information, la mise au point d'outils didactiques et de matériel de promotion en général, et une prise de conscience accrue de l'importance des avis scientifiques de la FAO et de l'OMS. Par ailleurs, des solutions devraient être étudiées afin de garantir des financements extrabudgétaires, la mise en place de réseaux d'échange d'information, l'élaboration d'un programme d'encadrement et de jumelage, et des activités ciblées de renforcement des capacités concernant les experts et la collecte de données.

¹ Vingt-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius, juillet 2001 (par. 61, ALINORM 01/41).

Les résultats de cette réunion s'appliqueront aux experts et aux données intervenant dans toutes les réunions convoquées par la FAO et l'OMS en vue de la présentation d'avis scientifiques concernant la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition, y compris les réunions et consultations d'experts dans le cadre général du JECFA, de la JMPR, des JEMRA et de consultations spéciales, et les évaluations techniques, s'il y a lieu.

Les conclusions finales et les résultats de la réunion seront présentés aux pays membres de la FAO et de l'OMS à l'occasion de la vingt-neuvième session de la Commission du Codex Alimentarius, qui se tiendra du 3 au 7 juillet 2006, à Genève (Suisse).

1. INTRODUCTION

La Réunion FAO/OMS sur la promotion de la participation des pays en développement aux avis scientifiques s'est tenue à Belgrade (Serbie-et-Monténégro), du 12 au 15 décembre 2005. Elle était organisée en collaboration avec l'Institut de bromatologie de la Faculté de Pharmacie de l'Université de Belgrade, et a étudié de nouvelles approches visant à assurer un meilleur accès aux données et aux compétences spécialisées des pays en développement, aux fins du programme FAO/OMS pour la fourniture d'avis scientifiques. Il a été considéré que cet objectif pouvait être réalisé par des interventions multiples, au niveau tant national qu'international, et des propositions ont donc été formulées à l'intention de la communauté internationale, des pays membres, de la FAO et de l'OMS.

La réunion a été officiellement ouverte par Mme Jela Bacovic, Directrice du Bureau pour l'intégration européenne, du Ministère des relations économiques internes. Mme Bacovic a accueilli les participants au nom du Gouvernement de Serbie-et-Monténégro et a souligné l'importance et l'opportunité d'une telle réunion. Elle a informé qu'une nouvelle loi alimentaire était actuellement à l'examen du Parlement et que la Serbie-et-Monténégro avait entamé des négociations en vue de son adhésion à l'UE. Aussi le Gouvernement apportait-il donc son plein appui aux débats techniques des participants à la réunion. En conclusion, elle a souligné la nécessité d'une approche coordonnée entre les organismes gouvernementaux, les universités et autres institutions, en vue de l'élaboration de programmes de sécurité sanitaire des aliments reposant sur des bases scientifiques solides.

M. Darko Ivanovic, Doyen de la Faculté de Pharmacie, a salué chaleureusement les participants et exprimé le souhait que les installations offertes soient le cadre de délibérations fructueuses. Au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Mme Maria de Lourdes Costarrica, fonctionnaire principal du Service de la qualité des aliments et des normes alimentaires, a exprimé sa gratitude à l'Institut hôte de la réunion et souligné l'importance pour la FAO de maintenir ce type de collaboration avec les institutions scientifiques. Elle a informé les participants à la réunion que la FAO et l'OMS avaient déployé de nombreux efforts afin d'améliorer la qualité, la quantité et la ponctualité des avis scientifiques fournis, et a manifesté l'espoir que le groupe d'experts puisse proposer de nouvelles idées et activités pour continuer à renforcer la contribution des experts et des données des pays en développement aux avis scientifiques.

Au nom de l'Organisation mondiale de la santé, Mme Melita Vujinovic, fonctionnaire de liaison de l'OMS (Bureau de pays de l'OMS en Serbie-et-Monténégro) a souhaité la bienvenue aux participants. Elle a souligné l'importance des aliments comme produits de base et leurs répercussions sur le commerce, l'économie et la culture, ainsi que la nécessité de fournir des aliments sains pour assurer la protection sanitaire des consommateurs. Pour garantir la protection de tous les consommateurs, il est important de travailler d'une manière intersectorielle, dans le cadre d'un forum interdisciplinaire. Outre l'introduction de la nouvelle loi alimentaire, la Serbie-et-Monténégro aura également à relever le défi de la mise en application des dispositions de cette législation.

En conclusion, M. Ivan Stankovic, professeur à la Faculté de Pharmacie, s'est adressé aux participants en leur souhaitant une réunion couronnée de succès.

Les participants ont été invités, au nom du Gouvernement de Serbie-et-Monténégro, à une réception offerte par M. Amir Nurkovic, Ministre des relations économiques internes de Serbie-et-Monténégro. Cet événement a fourni l'occasion d'entretiens intéressants entre le Ministre, la FAO, l'OMS et les participants à la réunion.

2. GÉNÉRALITÉS ET RAISON D'ÊTRE DE LA RÉUNION

Cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une série d'initiatives lancées conjointement par la FAO et l'OMS en réponse à la demande formulée par la Commission du Codex Alimentarius "d'examiner le statut et les procédures des organes d'experts ...[afin] d'améliorer la qualité, la quantité et la ponctualité des avis scientifiques"². En 2003, à la suite de cette recommandation, la FAO et l'OMS ont lancé un "processus

²

Vingt-quatrième session de la Commission du Codex Alimentarius, juillet 2001 (par. 61, ALINORM 01/41).

consultatif" qui a comporté jusqu'à présent un forum électronique (1^{er} octobre – 14 novembre 2003) et un atelier conjoint FAO/OMS, tenu du 27 au 29 janvier 2004³. Ces activités ont permis de réunir de nombreuses parties prenantes pour l'examen de divers aspects de ce processus consultatif, et des procédures et modalités adoptées par la FAO et l'OMS pour la fourniture d'avis scientifiques.

L'une des principales recommandations de l'*Atelier conjoint FAO/OMS sur la fourniture d'avis scientifiques au Codex et aux pays membres*, qui s'est déroulé du 27 au 29 janvier 2004, a été que la FAO et l'OMS "devraient tout mettre en œuvre pour que les pays en développement participent pleinement aux avis scientifiques". Les lecteurs sont invités à consulter le rapport de cet atelier dans lequel ils trouveront la justification d'une telle demande et d'autres recommandations (disponible à l'adresse: http://www.fao.org/ag/agn/proscad/workshop_en.stm).

Un certain nombre de solutions spécifiques ont été proposées lors de l'atelier de janvier 2004, quant aux mécanismes à mettre en œuvre pour renforcer la participation des pays en développement. Il a notamment été suggéré:

- que les bureaux de la FAO et de l'OMS servent de centres de ressources - documentation, publication de demandes d'experts, formation;
- que des fonds supplémentaires soient destinés au financement de la participation d'experts aux réunions et qu'un fonds fiduciaire soit éventuellement créé;
- que des possibilités d'encadrement /jumelage soient offertes;
- que la FAO et l'OMS envisagent des programmes et partenariats régionaux;
- que la communication entre les bureaux de la FAO et de l'OMS soit améliorée.

Par ailleurs, d'autres aspects devaient être considérés, et notamment le renforcement et le soutien à la participation d'experts, y compris par la fourniture d'un appui financier, une meilleure reconnaissance des experts, la mise à disposition d'experts de la part des gouvernements, la formation et l'information, et la résolution du problème de la barrière linguistique. Au sujet des données, il a été suggéré que des directives claires soient élaborées concernant les critères d'assurance de la qualité des données, l'inclusion/exclusion des données dans les groupes d'experts, la confidentialité, et la reconnaissance des données, et que des efforts soient mis en œuvre afin d'éviter que la langue des données n'en limite l'usage.

La présente réunion a été organisée afin d'étudier plus à fond ces indications et pour proposer des approches et des mécanismes nouveaux pour assurer une meilleure disponibilité de données et de compétences spécialisées en provenance de toutes les régions du monde.

3. PROCÉDURES FAO/OMS EN VIGUEUR

La FAO et l'OMS suivent des procédures établies⁴ pour la sélection d'experts, afin de garantir que les avis scientifiques émis répondent à des critères d'excellence, d'indépendance et de transparence. Pour le recrutement des experts, la FAO et l'OMS tiennent compte de l'excellence scientifique et technique, de la diversité et de la complémentarité des connaissances scientifiques et des opinions, ainsi que de l'équilibre géographique et entre les sexes. Tous les experts sont tenus d'intervenir à titre personnel et non pas en représentation de leur employeur, gouvernement ou organisation respectif. Une déclaration d'intérêt, visant à assurer l'indépendance des avis fournis et par laquelle les experts acceptent de prêter service, doit être remplie avant chaque réunion. La FAO et l'OMS publient des "avis de recrutement d'experts", première étape du processus d'identification d'experts pour les réunions scientifiques FAO/OMS. D'autres mécanismes importants pour l'identification d'experts potentiels, sont les recherches ciblées et l'examen des publications scientifiques. Des critères de sélection sont établis pour l'évaluation des experts et la constitution d'un groupe final d'experts pour les besoins d'une réunion spécifique.

³ Pour des informations complètes concernant le processus consultatif sont disponibles à l'adresse suivante: http://www.fao.org/ag/agn/proscad/index_en.stm

⁴ Voir les pages web des organes d'experts et des comités spéciaux: http://www.fao.org/ag/agn/fecfa/index_en.stm; http://www.fao.org/ag/agn/jemra/index_en.stm; http://www.fao.org/ag/agn/food/risk_biotech_en.stm; <http://www.fao.org/ag/agpp/pesticid/>

Lorsqu'elles fournissent des avis scientifiques, la FAO et l'OMS doivent s'appuyer sur les données existantes. Celles-ci proviennent principalement de trois sources: organismes gouvernementaux, publications et secteur privé. Des efforts sont déployés afin d'assurer des sources fiables de données, tout en veillant à obtenir les données nécessaires à partir des régions géographiques concernées. Le Secrétariat mixte FAO/OMS travaille en relation étroite avec les fournisseurs de données, quels qu'ils soient, afin d'assurer la disponibilité de données pertinentes pour les besoins du programme de la réunion. Ces données seront examinées par les comités d'experts et lorsque des informations additionnelles ou supplémentaires sont nécessaires, le Secrétariat FAO/OMS contacte les fournisseurs de données pour tenter de les obtenir. Toutes les données reçues sont dûment indiquées dans la documentation finale.

Pour permettre une meilleure compréhension et renforcer la transparence des procédures FAO/OMS pour les avis scientifiques, une publication intitulée " *FAO/WHO Framework for the Provision of Scientific Advice on Food Safety and Nutrition* " est actuellement mise au point.

Les principes de base du programme conjoint FAO/OMS pour la fourniture d'avis scientifiques ont été rappelés aux experts participant à la réunion. Ces principes sont les suivants: *validité, objectivité, équité, participation générale, responsabilité et transparence*. Ils constituent le cadre fondamental de garantie de la qualité et de la validité de la science. L'inclusion d'experts et de données représentant un éventail d'opinions et de compétences spécialisées, reflétant les différences régionales au niveau de la production et des technologies alimentaires, les divers modèles de consommation et tenant compte de l'ampleur des risques pour la sécurité sanitaire des aliments dans les différents pays/régions, contribue à l'application de ces principes de base.

4. INDICATIONS POUR LA RÉUNION

L'importante contribution d'experts de pays en développement aux avis scientifiques FAO/OMS, a été reconnue. Cependant, malgré les procédures mises en place et les efforts déployés par la FAO et l'OMS, il existe encore un certain nombre de problèmes susceptibles d'entraver la prise en compte de certains experts et données des pays en développement dans le programme international pour la fourniture d'avis scientifiques. Ces difficultés sont notamment l'isolement scientifique, les barrières linguistiques, le manque de connaissance des procédures FAO/OMS pour les réunions, l'absence de données pour l'évaluation des risques et une mauvaise communication au niveau national entre les partenaires concernés. Les experts présents à la réunion ont été invités à s'attaquer résolument aux facteurs qui limitent la collecte de données et la participation d'experts, et à étudier l'environnement propice nécessaire pour assurer une meilleure disponibilité de données et d'experts issus des pays en développement. Les experts ont été encouragés à mettre à profit leur expérience pratique pour définir des mécanismes, des plans et des processus permettant de faciliter l'accès de la FAO et de l'OMS aux experts et aux institutions.

Aux fins de la formulation de recommandations et de propositions, un rappel du champ d'application et du contexte du programme FAO/OMS pour la fourniture d'avis scientifiques concernant la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition, a été effectué à l'intention des experts. Les avis scientifiques concernent divers domaines, notamment les risques pour la santé dérivant de dangers microbiologiques présents dans les aliments (champignons, bactéries, virus et prions), les produits chimiques (additifs alimentaires, résidus de médicaments vétérinaires, résidus de pesticides, contaminants et toxines naturelles), les aliments dérivés des biotechnologies, l'irradiation des aliments et les questions de nutrition (probiotiques, besoins nutritionnels et teneur en éléments nutritifs des aliments).

Par ailleurs, les résultats de cette réunion s'appliqueront aux experts et aux données intervenant dans toutes les réunions convoquées par la FAO et l'OMS en vue de la présentation d'avis scientifiques concernant la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition, y compris les réunions et consultations d'experts dans le cadre général du JECFA, de la JMPR, des JEMRA et de consultations spéciales, et les évaluations techniques, s'il y a lieu. Les experts ont été invités à considérer la nécessité d'assurer un équilibre entre ce qui est souhaitable et essentiel, et ce qui est réalisable, compte tenu des procédures en vigueur de la FAO et de l'OMS et des principes adoptés; et des ressources limitées dont dispose le Secrétariat mixte FAO/OMS; et des faibles disponibilités de ressources pour les programmes de renforcement des capacités. Les délibérations devraient se concentrer sur les moyens d'assurer une efficacité maximale aux efforts mis en œuvre au niveau mondial, plutôt que sur le lancement de nouvelles initiatives parallèles.

Les conclusions et recommandations finales de la réunion seront présentées aux pays membres de la FAO et de l'OMS à l'occasion de la vingt-neuvième session de la Commission du Codex Alimentarius, qui se tiendra du 3 au 7 juillet 2006, à Genève (Suisse).

5. OBJECTIFS DE LA RÉUNION

Les objectifs de la réunion étaient d'identifier:

- les facteurs limitants et les approches les plus prometteuses;
- les mécanismes susceptibles de permettre un meilleur accès à des experts et institutions de qualité dans les pays en développement, et notamment des mécanismes pour la recherche d'informations et d'experts dont l'accès par les voies normales pourrait être difficile, comme les revues scientifiques approuvées par des pairs;
- les plans proposés pour renforcer la capacité des experts des pays en développement à participer efficacement à des réunions d'experts, notamment les initiatives de formation au niveau international et national, prévoyant la participation d'institutions gouvernementales, non gouvernementales et scientifiques;
- les processus mis en route à l'échelon régional pour produire et rassembler des données scientifiques dans les pays en développement et en faciliter l'inclusion dans les avis scientifiques internationaux de la FAO et de l'OMS.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET NOMINATION DES PRÉSIDENTS ET DES RAPPORTEURS

M. Ivan Stankovic a été nommé Président et Mme Hettie Schönfeldt Rapporteur de la réunion. La FAO et l'OMS n'ont identifié aucun conflit d'intérêt concernant les experts présents à la réunion. La liste des participants figure à l'Annexe I.

Les participants ont adopté l'ordre du jour tel qu'il est présenté à l'Annexe II.

Il a été convenu de constituer trois groupes de travail, comme illustré à l'Annexe III, avec les coordonnateurs et rapporteurs indiqués ci-après. La liste des participants à chaque groupe est également fournie.

Groupe de travail I: Propositions pour améliorer la qualité, la collecte et l'utilisation des données
Yukiko Yamada (coordonnateur); Daniel Davis (rapporteur)

Groupe de travail II: Propositions pour améliorer l'identification et la disponibilité d'experts
Sinhaseni Palarp (coordonnateur); Camiel Aalberts (rapporteur)

Groupe de travail III: Propositions pour assurer un environnement plus propice (partenariats, renforcement des capacités, réseaux)
Behzad Ghareyazie (coordonnateur); Richard Ellis (rapporteur)

7. ORGANISATION ET STRUCTURE DE LA RÉUNION

La réunion s'est ouverte par une séance d'introduction durant laquelle le Secrétariat FAO/OMS a illustré le contexte et les raisons de la convocation de la réunion, ainsi que les résultats attendus. Tous les participants ont effectué une brève présentation sur un thème pertinent⁵. Une synthèse de chacune de ces présentations figure à l'Annexe XI.

Les débats et les délibérations des experts se sont déroulés dans le cadre des trois groupes de travail indiqués ci-dessus, ainsi qu'en séances plénières. À titre d'orientation initiale, chaque groupe était saisi d'une série de défis (voir à l'Annexe III) en relation avec son domaine de travail, pour lesquels il leur était demandé

⁵ Des copies des présentations effectuées par les experts et d'autres documents de référence sont disponibles à l'adresse suivante: http://www.fao.org/ag/agn/proscad/meeting_en.stm.

d'élaborer des solutions concrètes. Les séances plénières ont permis l'échange d'informations et d'idées entre les groupes de travail, et l'obtention d'un consensus sur tous les résultats et les recommandations de la réunion.

Pour garantir l'examen des questions prioritaires, les experts ont été invités à annoter sur des fiches les thèmes considérés comme importants pour la réalisation des objectifs généraux de la réunion. Ces thèmes, qui sont indiqués à l'Annexe IV, ont été examinés par les groupes de travail compétents.

8. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les questions et les recommandations convenues au cours de la réunion, sont les suivantes.

8.1 Questions générales concernant les données

8.1.1 Manque de ressources pour la production et la collecte de données

La capacité des gouvernements des pays en développement à accéder aux bases de données existantes et à mettre en œuvre des projets de recherche, est souvent entravée par le manque de ressources, bien que ces activités soient importantes pour la production et la collecte de données. L'un des obstacles signalés était que bien souvent les bases de données existantes ne sont accessibles qu'à titre payant. Il a également été observé que des fonds permanents ne sont pas toujours disponibles ou destinés à ces fins de production et de collecte de données.

Justification

Des ressources nationales adéquates ne sont pas toujours disponibles, mais il existe des sources de financement extérieures qui, si elles sont utilisées de manière adéquate, peuvent fournir les fonds nécessaires pour des initiatives prioritaires au niveau national et/ou régional. Un obstacle important pour les pays en développement est que les projets doivent satisfaire à un certain nombre de critères pour bénéficier de l'aide des institutions de financement (par exemple, ils doivent répondre aux priorités du donateur ou avoir un budget minimum). D'autre part, les institutions de financement et les donateurs encouragent la coopération régionale et les projets de création de réseaux. Les donateurs sont intéressés par les projets de jumelage entre pays développés et en développement pour la mobilisation de fonds (par exemple, le projet ALCUE – Food, un projet INCO financé par l'UE et mis en œuvre par l'Argentine, la Belgique, le Brésil, le Chili, la France, le Portugal, l'Espagne et le Paraguay).

Recommandations

- Au cours des séances de planification ordinaires, les gouvernements et les scientifiques devraient appeler l'attention des organismes de financement et des donateurs sur de petits projets intéressants les pays en développement et portant sur des points critiques, notamment celui de la sécurité sanitaire des aliments. Les chercheurs devraient consacrer davantage d'efforts à l'identification des organismes de financement susceptibles de financer des projets de petite échelle.
- Les scientifiques et leurs organisations respectives devraient être encouragés à organiser et à participer à des conférences et réunions régionales, et à inscrire la sécurité sanitaire des aliments dans leur programme (offrant ainsi aux équipes de chercheurs une tribune pour l'échange d'expérience, l'identification des problèmes et des besoins prioritaires en matière de recherche, et l'élaboration de projets).
- Les scientifiques devraient être encouragés à mettre en place des projets régionaux pour la production de données concernant les priorités identifiées, au moyen de partenariats entre pays en développement, et entre pays développés et pays en développement.
- Des contacts devraient être établis avec des sources de financement possibles, y compris les programmes d'appui bilatéraux et régionaux.

- Des ressources devraient être mobilisées à travers la présentation de propositions de projets aux donateurs intéressés. (Par exemple, pour atteindre les objectifs de prévention de la formation de moisissures sur le café, il était nécessaire de produire des données. Des fonds ont été mobilisés auprès du Fonds commun pour les produits de base, de la Fédération européenne du café, de la FAO et du CIRAD.)
- Il est nécessaire d'assurer une vaste diffusion d'informations visant à promouvoir les programmes de financement existants. Par exemple, le mécanisme OMC/FAO/OMS/OIE/Banque mondiale pour l'élaboration des normes et le développement du commerce peut fournir des indications concernant la préparation de projets et les critères de sélection.

8.1.2 Diffusion de l'information

Les participants ont indiqué la nécessité d'accroître et améliorer la diffusion des résultats des réunions d'experts auprès de publics divers, afin de favoriser leur contribution au progrès de la science.

Justification

La FAO et l'OMS disposent de voies bien établies pour la publication et la communication des résultats de toutes les réunions d'experts, notamment la série *Additifs alimentaires* de l'OMS, la publication *Compendium of food additive specification* (Études FAO: Alimentation et nutrition), la Série FAO/OMS *Évaluation des risques microbiologiques*. Il a toutefois été indiqué que la publication d'informations pertinentes dans des revues scientifiques approuvées par des pairs peut contribuer à mieux faire connaître les experts et à toucher un groupe de lecteurs plus diversifié. Il serait également possible de publier par ce moyen des synthèses des résultats des réunions.

Recommandations

Le Secrétariat FAO/OMS des organes d'experts et des consultations/réunions devrait:

- étudier la possibilité de publier dans les revues scientifiques, des synthèses, des analyses et/ou des notes d'information sur les résultats des réunions d'experts, qui en soulignent l'importance pour la prise de décisions concernant la sécurité sanitaire des aliments.
- étudier la possibilité pratique de publier les résultats des réunions dans les revues scientifiques, notamment les évaluations techniques de produits chimiques, les synthèses de monographies ou de documents techniques, avec l'indication du nom de leurs auteurs d'origine. Une attention particulière devra toutefois être accordée aux aspects relatifs à la confidentialité, à la propriété des données et à la propriété intellectuelle.
- améliorer les listes électroniques utilisées actuellement pour la diffusion de l'information concernant la disponibilité de rapports, comme par exemple le bulletin *Food Quality and Safety Update* du Service AGNS, le Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN), le réseau INFAL (*Intramerican Network of Food Analysis Laboratories*), afin d'assurer l'inclusion dans ces listes de contacts des réseaux nationaux et régionaux s'occupant de questions relatives à la sécurité sanitaire des aliments.
- prendre des dispositions pour participer à la réalisation et la distribution de publications, brochures, etc., concernant la fourniture d'avis scientifiques, dans différentes instances, comme par exemple le Congrès mondial sur les ingrédients alimentaires, le Congrès international de la science et de la technologie alimentaire et les conférences internationales sur des questions concernant l'industrie alimentaire, la santé animale, la science et la technologie alimentaires, la santé et la nutrition publiques, et l'évaluation des risques.
- poursuivre la diffusion des rapports de réunions d'experts à travers le système Codex, mais en assurant une meilleure information concernant la disponibilité de ces documents par le biais des réseaux universitaires, du secteur alimentaire et des associations de consommateurs.

- préparer de brefs rapports techniques sur les résultats des réunions d'experts, et leur importance, en vue de leur publication dans les revues spécialisées.

8.1.3 Langue des publications et des données

La FAO et l'OMS, ainsi que les groupes spéciaux eux-mêmes, devraient tout mettre en œuvre afin que la langue ne constitue pas un obstacle à la fourniture et à la publication des données.

Justification

En règle générale, les données soumises aux organes d'experts de la FAO et de l'OMS doivent être rédigées en anglais. Il peut donc arriver que des données valables ne soient pas prises en compte lorsqu'elles ne sont pas présentées en anglais.

Recommandations

- pour renforcer et faciliter la collecte de données, il est recommandé d'encourager la traduction de la demande de données aux pays.
- les organisations participantes et les promoteurs devraient extraire les données pertinentes à partir de sources fiables dans des langues autres que l'anglais, y compris des données non publiées et des publications nationales, et aider à les faire traduire en anglais si besoin est.

8.2 *Propositions pour améliorer la qualité, la collecte et l'utilisation des données*

8.2.1 Pertinence des données aux fins recherchées

Les données soumises aux organes scientifiques consultatifs devraient être pertinentes à des fins d'évaluation et d'avis scientifiques.

Justification

Certaines des données soumises aux organes scientifiques consultatifs ne répondaient pas aux conditions indiquées, ou bien n'étaient pas pertinentes à des fins d'évaluation scientifique et d'avis scientifiques. Afin que les fournisseurs de données, y compris ceux des pays en développement, puissent produire, recueillir et fournir des données pertinentes pour l'évaluation scientifique et les avis scientifiques, les participants ont souligné la nécessité que le Secrétariat FAO/OMS s'efforce, au moment de la publication de l'appel à la communication de données, d'indiquer plus clairement les exigences en matière de données, ainsi que l'ampleur, l'objectif et la justification de la collecte de données et toute autre instruction pertinente.

Recommandation

- Au moment de l'appel à la communication de données, la FAO et l'OMS devraient indiquer clairement et plus en détail les éléments suivants:
 - ampleur et objectif de la collecte de données
 - justification: importance des données au niveau national et international
 - type de données
 - modèle de présentation des données.

8.2.2 Contribution à la prise en compte des priorités des pays en développement en matière d'avis scientifiques

La FAO et l'OMS ont défini des critères pour l'identification des thèmes prioritaires à traiter lors des réunions d'experts, compte tenu des demandes présentées par le Codex ou directement par les pays membres.

Justification

Les pays en développement ne parviennent pas toujours à faire connaître leurs priorités lors des réunions internationales. Cela est peut-être dû à une méconnaissance du processus, à des capacités techniques insuffisantes dans certains domaines, ou encore à des défaillances au niveau de la collecte de données et de leur présentation en temps utile.

Recommandations

- La FAO et l'OMS devraient aider les gouvernements à définir des critères pour l'établissement des priorités nationales en matière d'avis scientifiques, et à en faciliter la prise en compte lors des réunions internationales.
- Les gouvernements devraient identifier les priorités en matière de sécurité sanitaire des aliments et améliorer la collecte de données pour renforcer la confiance des consommateurs et promouvoir le commerce. Un appui aux initiatives des associations sectorielles, des organisations de consommateurs et des ONG est recommandé.

8.2.3 Contribution à la production et à la collecte de données

Pour garantir la pertinence internationale des avis scientifiques émis, les organes scientifiques consultatifs devraient pouvoir évaluer des données provenant également de pays en développement de différentes régions du monde.

Justification

Des données pertinentes et fiables de toute provenance, y compris de pays en développement, sont examinées par le Secrétariat FAO/OMS en réponse aux "appels à la communication de données". Un plus grand nombre de données de pays en développement de différentes régions est nécessaire, comme cela a été reconnu par l'*Atelier conjoint FAO/OMS sur la fourniture d'avis scientifiques au Codex et aux pays membres*, tenu du 27 au 29 janvier 2004, qui a recommandé que des solutions soient proposées pour:

- *faire mieux comprendre dans les pays en développement pourquoi il est utile de fournir des données et de quels types elles doivent être;*
- *remédier aux carences de l'infrastructure et des mécanismes dans les pays en développement afin de générer et recueillir les données nécessaires;*
- *remédier au manque d'installations, de personnel et de fonds d'exploitation.*

Les participants à la réunion ont estimé qu'il fallait expliquer non seulement la nécessité de disposer de données, mais aussi les avantages qui découlent de leur présentation et les inconvénients que comporte leur absence. Par exemple, lorsque les données sont insuffisantes, les organes scientifiques consultatifs peuvent décider de formuler des recommandations temporaires. Celles-ci seront retirées si les données manquantes ne sont pas produites et présentées.

Une meilleure sensibilisation des gouvernements, du secteur et des institutions de recherche (et des chercheurs) (voir page 12 de l'anglais), la diffusion des avis scientifiques émis à un plus vaste public (voir page 13 de l'anglais) et la recherche de fonds et autres ressources pour la production et la collecte de données (voir page 13 de l'anglais) sont d'autres aspects essentiels pour le renforcement des activités de production et de collecte de données (le rapport est disponible à l'adresse: www.fao.org/ag/agn/proscad/workshop_en.stm). L'importance de la mise en place de nouveaux réseaux et moyens de communication, et d'un élargissement des relations avec les points de contact du Codex, les universités, les associations sectorielles et autres parties prenantes, a été reconnue.

Recommandations

- La FAO, l'OMS et les gouvernements devraient illustrer clairement aux fournisseurs potentiels de données, les avantages qui dérivent de leur présentation et les inconvénients que comporte leur absence, afin d'accroître les incitations à fournir des données à la FAO et à l'OMS.
- Les Secrétariats FAO/OMS et du Codex peuvent préparer, à la demande des comités du Codex et compte tenu de leurs listes de priorités, un répertoire des substances dont l'évaluation est proposée mais n'a pu encore être programmée par manque de données. Cela pourrait permettre de mettre en lumière les lacunes existantes dans ce domaine, et favoriser la production et la collecte de données, en vue de renforcer la participation des pays en développement.
- En complément des données présentées, les experts choisis pour les réunions FAO/OMS sont encouragés à recueillir des données supplémentaires à partir des sources disponibles, par exemple dans les publications spécialisées et auprès d'experts scientifiques le cas échéant. S'il y a lieu, le Secrétariat FAO/OMS pourrait compléter ces activités occasionnellement.
- La FAO et l'OMS devraient appuyer et encourager les institutions scientifiques et les experts des pays en développement s'occupant de la production et de la collecte de données (par exemple, en renforçant les capacités d'analyse des publications).
- Les gouvernements et les experts devraient s'efforcer de mettre en place des réseaux et de promouvoir l'échange d'information au niveau national, régional et international pour la production et la collecte de données.
- La FAO et l'OMS devraient intensifier les relations avec les points de contact du Codex, les réseaux universitaires et les industries alimentaires concernées, en vue de recueillir des données.
- Les centres d'excellence de la FAO et les centres de collaboration de l'OMS devraient contribuer à l'extraction et à la mise en forme de données pertinentes provenant de sources non publiées en anglais, à la demande de la FAO et de l'OMS, respectivement.

8.2.4 Promotion et renforcement de la présentation de données

Les participants ont reconnu l'importance de la recommandation de l'*Atelier conjoint FAO/OMS sur la fourniture d'avis scientifiques au Codex et aux pays membres*, tenu en janvier 2004, concernant la collecte de données.

"La FAO et l'OMS devraient élargir la participation des pays en développement de toutes les régions, à toutes les étapes du processus de présentation d'avis scientifiques, y compris le recensement des besoins prioritaires, le recrutement d'experts scientifiques, la formation dans l'optique du transfert de connaissances, ainsi que l'accès aux conclusions des organes d'experts et leur utilisation. Elles devront tenir compte à cet égard des initiatives prises au niveau régional pour générer, recueillir et coordonner les données nécessaires à l'évaluation des risques."

Justification

Les avis scientifiques émis par les organes et les comités d'experts (JECFA, JMPR, JEMRA et réunions spéciales d'experts) sont fondés sur les données disponibles. Lorsque les données des pays en développement font défaut, les décisions prises reposent alors essentiellement sur des données fournies par les pays développés. Il est donc nécessaire de mettre ce problème en évidence et d'étudier des moyens pour aider les pays en développement à cet égard.

Recommandations

- La collecte de données sur les contaminants chimiques présents dans les aliments, dans les pays en développement, et la réalisation d'enquêtes sur la consommation alimentaire et d'études du régime

alimentaire total, sont des moyens à utiliser pour fournir des données aux organes d'évaluation et définir les priorités. Aux fins de la réalisation de ces études, il est recommandé que la FAO et l'OMS étudient la possibilité de fournir une assistance technique aux pays en développement, y compris par des activités de formation.

- La FAO et l'OMS devraient élaborer des directives pour la collecte de données (le manuel pour la présentation des données et l'établissement des rapports de GEMS/Food est disponible à l'adresse: <http://www.who.int/foodsafety/publications/chem/en/gemsmanual.pdf>), afin de faciliter la présentation normalisée des données. Voir à l'annexe VI un avant-projet de directives pour la collecte de données concernant les contaminants alimentaires.
- Des directives concernant la collecte de données pour l'évaluation des dangers microbiologiques présents dans les aliments devraient être élaborées en utilisant les informations sur les lacunes en matière de données, récemment produites par les JEMRA et les projets de directives pour la collecte de données (par exemple, *Framework for Identification and Collection of Data Useful for Risk Assessments of Microbial Food or Waterborne Hazards - A report from the ILSI RSI Advisory Group*, sous presse).

8.2.5 Qualité des données

Les données à utiliser pour les évaluations scientifiques devraient être de qualité acceptable (par exemple, en conformité avec les bonnes pratiques de laboratoire et les procédures d'assurance de la qualité) et représentatives des populations et sous-populations concernées.

Justification

Les données présentées aux organes scientifiques consultatifs sont de qualité inégale. Les participants à la réunion ont noté l'existence d'exigences diverses en matière d'accréditation et d'assurance de la qualité selon les pays et les secteurs, et ils ont souligné les problèmes rencontrés par les laboratoires du fait du coût des systèmes d'assurance de la qualité.

Il existe des directives à l'échelon international. On peut signaler par exemple, le modèle de présentation des données de GEMS/Food qui exige des informations concernant l'échantillonnage, la validation des méthodes utilisées, l'accréditation et la participation à des essais d'aptitude; les Directives générales du Codex sur l'échantillonnage⁶; les Directives du Codex sur la gestion des laboratoires de contrôle des aliments: Recommandations⁷; et les Directives du Codex pour l'évaluation des compétences des laboratoires d'essais chargés du contrôle des importations et des exportations de denrées alimentaires⁸. Certaines normes ISO⁹ peuvent également être appliquées pour l'assurance de la qualité et la validation des méthodes, et ces recommandations peuvent être utilisées pour garantir ou améliorer la qualité des données. Il a été signalé qu'il n'existait pas de matériels de référence ou d'essais d'aptitude pour certaines matrices alimentaires propres à une région ou à un pays donné. Des efforts coordonnés entre les pays d'une région donnée sont donc nécessaires pour la préparation des matériels de référence, si possible.

Recommandations

- Il convient d'appliquer les recommandations du Codex ou autres recommandations agréées au niveau international, pour l'échantillonnage, l'assurance de la qualité et la validation des méthodes.
- L'accréditation, la participation à des essais d'aptitude et la préparation de matériels de référence devraient être encouragées.

⁶ CAC/GL [50-2004] Directives générales du Codex sur l'échantillonnage.

⁷ CAC/GL [28-1995, rév. 1 – 1997] Gestion des laboratoires de contrôle des aliments: Recommandations.

⁸ CAC/GL [27-1997] Directives du Codex pour l'évaluation des compétences des laboratoires d'essais chargés du contrôle des importations et des exportations de denrées alimentaires.

⁹ Par exemple, ISO/CEI 17025:1999

- Les échantillons devraient être analysés de préférence auprès de laboratoires ayant mis en place des procédures d'assurance de qualité.

8.2.6 Utilisation des données par les organes scientifiques consultatifs

Les données présentées aux organes scientifiques consultatifs de la FAO et de l'OMS sont de qualité inégale et proviennent de sources diverses. Des critères harmonisés devraient être définis comme base pour l'évaluation de l'usage des données soumises, c'est-à-dire l'inclusion ou l'exclusion des données sur la base de considérations de qualité. Lorsque les données disponibles sont de qualité insuffisante, il est possible de les utiliser pour des évaluations scientifiques à condition d'en indiquer clairement l'incertitude et les limites.

Justification

Les comités d'experts reçoivent des données de qualité inégale provenant de différentes sources, y compris de l'industrie, des gouvernements et de publications scientifiques. Actuellement, chaque comité d'experts décide en toute autonomie s'il accepte ou non les données présentées pour les utiliser à des fins d'évaluation scientifique. Par exemple, le Manuel de la FAO concernant la soumission et l'évaluation des données sur les résidus de pesticides aux fins de l'estimation de limites maximales de résidus pour les produits destinés à l'alimentation humaine ou animale (Étude FAO: Production végétale et protection des plantes N° 170) contient une description précise des exigences en matière de données pour la JMPS. Concernant les spécifications de pesticides, le Manuel d'élaboration et utilisation des normes FAO/OMS pour les pesticides (Étude FAO: Production végétale et protection des plantes N° 173) contient des informations détaillées sur les exigences en matière de données pour la Réunion conjointe FAO/OMS sur les spécifications des pesticides (JMPS).

Notant que le JECFA a également indiqué certains critères au cours de différentes réunions, les participants ont jugé nécessaire que ces critères soient documentés, avec les modifications utiles, pour fournir des orientations à ces organes scientifiques consultatifs. Considérant les différences entre les comités d'experts quant à leurs exigences en matière de données, il sera peut-être nécessaire de préparer des documents d'orientation spécifiques pour chaque comité. Cela permettra d'améliorer la transparence et la pertinence des données aux fins recherchées, tout en favorisant la production et la collecte de données.

Recommandation

- La FAO et l'OMS devraient définir des critères pour l'inclusion/exclusion des données utilisées par les organes d'experts, en tenant compte des critères déjà établis par de nombreuses réunions d'experts, avec les modifications nécessaires. Considérant les différences entre les comités d'experts quant à leurs exigences en matière de données, il conviendra d'envisager la préparation de documents d'orientation spécifiques pour ces comités, si cela n'a pas déjà été fait.

8.2.7 Confidentialité, droits de propriété intellectuelle, et considérations d'éthique s'appliquant aux données utilisées par les comités d'experts

Les participants à la réunion ont analysé les recommandations de l'*Atelier conjoint FAO/OMS sur la fourniture d'avis scientifiques au Codex et aux pays membres*, tenu du 27 au 29 janvier 2004, concernant ces sujets, et notamment la suivante:

"La FAO et l'OMS devraient élaborer des principes généraux concernant la confidentialité, les droits de propriété intellectuelle et les considérations d'éthique qui s'appliquent aux données."

Justification

Les participants ont pris note des progrès réalisés par la FAO et l'OMS pour assurer la confidentialité des données utilisées par les réunions d'experts et ont encouragé ces deux organisations à en informer les fournisseurs de données. Les experts ont également reconnu l'impact grandissant des problèmes relatifs à l'utilisation des données produites, et l'influence des donateurs sur la disponibilité des institutions à fournir des données originales avant leur publication.

Recommandation

- Les participants à la réunion ont réitéré la recommandation faite par l'Atelier de janvier 2004 à la FAO et l'OMS d'élaborer des principes généraux sur les droits de propriété intellectuelle et les considérations d'éthique s'appliquant aux données présentées.

8.3 Meilleure identification et disponibilité accrue d'experts

Il a été pris note du système FAO/OMS en vigueur pour l'identification et l'invitation d'experts, qui prévoit la publication d'appels publics et l'établissement de listes pour les comités d'experts. Les participants ont estimé que ces procédures n'avaient pas toujours permis de réunir suffisamment d'experts de pays en développement, et ont proposé que le système soit renforcé. Compte tenu des principes recommandés lors de l'Atelier de janvier 2004, les participants se sont penchés sur les défis indiqués à l'Annexe III, en vue d'identifier les mesures à prendre pour assurer une représentation géographique et socio-économique plus équilibrée lors des réunions. Cela a été considéré comme un objectif important dans le cadre des efforts mis en œuvre pour appliquer les principes fondamentaux de la FAO et de l'OMS de manière systématique.

8.3.1 Meilleure identification d'experts potentiels

Les procédures mises en œuvre par la FAO et l'OMS pour l'identification des experts, et qui prévoient la publication d'avis publics de recrutement d'experts et l'établissement de listes d'experts, constituent des mécanismes importants. Leur efficacité, pour l'identification de nouveaux experts, pourrait toutefois être renforcée.

Justification

Les mécanismes établis d'avis publics de recrutement d'experts et les listes d'experts peuvent être renforcés grâce à un meilleur usage des sources nationales et régionales d'information sur les experts disponibles, et notamment des bases de données.

Recommandations

- La FAO et l'OMS devraient enrichir leurs listes actuelles d'experts en y intégrant des spécialistes du secteur public, du monde universitaire et d'autres organisations compétentes. L'identification d'experts à un niveau national pourrait permettre une sélection adéquate et efficace de candidats. Des garanties devraient être fournies concernant la transparence et l'indépendance du processus d'identification d'experts nationaux.
- Pour la recherche d'experts, il conviendrait d'utiliser les bases de données nationales et régionales, ou à défaut, en assurer la mise en place avec l'assistance des comités nationaux du Codex ou autres structures nationales similaires, des bureaux régionaux de la FAO, des associations universitaires ou professionnelles, et des experts disponibles, selon qu'il convient le mieux à chaque pays.
- Afin d'harmoniser l'information, ces bases de données nationales peuvent contenir pratiquement les mêmes renseignements indiqués dans la notice personnelle de la FAO ou de l'OMS (http://www.fao.org/va/vac_en.htm, http://www.who.int/hac/about/personal_history_form.pdf), avec l'ajout, pour chaque expert, d'informations concernant:
 - la participation à des comités nationaux et internationaux d'experts;
 - l'engagement dans certains domaines: renforcement des capacités internationales et nationales, activités pertinentes d'élaboration de politiques, élaboration de politiques et de règlements concernant la sécurité sanitaire des aliments, industrie alimentaire, suivi et surveillance, application de systèmes réglementaires;
 - les compétences en matière de transfert de connaissances et les capacités personnelles pertinentes.

- Il conviendrait d'établir les bases de données nationales à la fois en anglais et dans la langue nationale, afin d'en renforcer l'utilité pour les fins recherchées du pays concerné, de la FAO et de l'OMS.

8.3.2 Meilleure diffusion des avis publics

Les avis de recrutement d'experts sont diffusés par les voies établies par les Secrétariats de la FAO et l'OMS.

Justification

Les voies de communication actuellement utilisées pour diffuser les avis de recrutement d'experts pourraient être revues, afin d'atteindre un plus vaste public. Des liens plus étroits avec les réseaux nationaux et régionaux peuvent faciliter l'accès à un groupe plus vaste d'experts. Les avis de recrutement devraient indiquer clairement les compétences spécialisées requises.

Recommandations

- Parallèlement aux moyens de diffusion actuels des "avis de recrutement d'experts" tels que les sites web de la FAO et de l'OMS, les publications internationales, les listes de diffusion disponibles, etc., la FAO et l'OMS pourraient indiquer, parmi les experts ayant déjà collaboré avec elles aux avis scientifiques, un "correspondant" dans chaque pays en développement. Le rôle de ces correspondants serait d'assurer la diffusion de l'avis de recrutement à des experts connus dans leur pays respectif, d'encourager les experts à répondre à ces avis et enfin, de fournir à la FAO et à l'OMS des conseils concernant les experts potentiels.
- Les avis de recrutement d'experts diffusés par la FAO et l'OMS devraient indiquer clairement le profil des experts recherchés.
- Les avis publics de recrutement d'experts devraient être diffusés par les voies appropriées, notamment les associations professionnelles, les bases de données nationales, etc., afin d'assurer la plus vaste couverture possible. Une liste initiale a été dressée et figure à l'Annexe VII.

8.3.3 Renforcement des relations et de la communication avec les experts

Les experts sélectionnés pour une réunion d'experts FAO/OMS peuvent être invités à participer une seule fois ou bien à plusieurs reprises, si leurs compétences correspondent aux besoins spécifiques.

Justification

Les possibilités de participation et les contributions des experts peuvent être améliorées lorsqu'il existe une relation plus durable entre ceux-ci et les Secrétariats de la FAO et de l'OMS. D'une façon plus générale, les experts qui interviennent à plusieurs reprises à des réunions FAO/OMS pour la fourniture d'avis scientifiques, acquerront des compétences très spécifiques qui peuvent contribuer au renforcement des activités nationales dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments et des avis scientifiques, et qui devraient être reconnues.

Recommandations

- Pour surmonter les obstacles culturels à la réponse aux avis publics de recrutement d'experts, les participants à la réunion recommandent que la FAO et l'OMS envisagent d'autres voies d'accès aux experts en préparant des invitations plus personnalisées pour encourager les candidatures de nouveaux experts, tout en informant les autorités gouvernementales nationales de l'importance de la participation d'experts aux avis scientifiques de la FAO et de l'OMS.
- Un mécanisme pourrait être mis en place pour assurer des relations durables entre la FAO, l'OMS et les experts ayant déjà contribué aux avis scientifiques FAO/OMS, à travers la contribution des

experts à des activités FAO/OMS complémentaires de renforcement des capacités ou l'appui de la FAO et de l'OMS aux activités d'un expert sur le plan national, par exemple:

- participation de l'expert à des activités FAO/OMS de renforcement des capacités;
 - appui aux activités de constitution de réseaux d'experts (par exemple, en faisant participer le personnel de la FAO et de l'OMS à des conférences)
 - appui aux instituts d'appartenance des experts à travers le centre des programmes d'excellence scientifique (par exemple, en aidant à mettre en place un cadre pour le renforcement des capacités: coordination des politiques, collaboration en matière de recherche et formation);
 - délivrance d'un certificat ou d'une lettre de reconnaissance, avec copie pour l'employeur de l'expert, indiquant l'importance de la participation de ce dernier et informant que les rapports de la réunion seront publiés après avoir été dûment analysés (lorsque ces rapports ont fait l'objet d'un examen par des pairs au cours du processus);
 - évaluation de la participation de l'expert comme étant équivalente à une contribution économique (par exemple, accueil de réunions, envoi d'experts sans honoraires);
 - libre accès aux publications de la FAO et de l'OMS.
- Les participants appellent l'attention des pays membres sur la valeur de la contribution d'experts de pays en développement aux avis scientifiques FAO/OMS. Il a été signalé que les gouvernements de certains pays en développement ont empêché à leurs experts de participer à des réunions même lorsque la totalité des frais de participation des experts à ces activités étaient pris en charge par la FAO et l'OMS. Il est donc recommandé aux pays membres de faciliter la participation de leurs experts à titre personnel pour la fourniture d'avis scientifiques.

8.4 *Mise en place d'un environnement plus favorable (partenariats, renforcement des capacités, réseaux)*

8.4.1 Sensibilisation

Justification

Il n'existe aucune documentation facilement utilisable exposant clairement les principes, procédures et processus mis en œuvre par les organes d'experts (JECFA, JMPR, JEMRA) et autres consultations d'experts, pour leur processus de prise de décision, ou encore les conditions auxquelles les données doivent répondre pour être prises en compte durant ces processus. D'autres responsabilités importantes de la FAO et de l'OMS telles que la fourniture d'avis et d'indications au Codex, sont elles aussi mal comprises. La situation peut être plus complexe pour les organes d'experts lorsque le sujet examiné est nouveau et qu'il n'existe pas de normes reconnues au niveau international, par exemple pour l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés des biotechnologies modernes. Améliorer la transparence des travaux des comités et des consultations d'experts permettrait de sensibiliser les experts potentiels au travail scientifique réalisé et les encouragerait ainsi à envisager de participer à ces comités et consultations.

Recommandation

- La FAO et l'OMS devraient publier, en priorité, des brochures pratiques expliquant le fonctionnement des comités d'experts chargés de fournir des avis scientifiques, y compris les orientations, les procédures, les attentes, etc., sur le modèle de la brochure préparée par le Secrétariat du Codex (*Comprendre le Codex Alimentarius*), à l'intention notamment des scientifiques des pays en développement. Un aperçu du contenu d'une telle brochure est proposé à l'Annexe VIII.

8.4.2 Sites web du JECFA et de la JMPR

Justification

Actuellement, les informations relatives aux procédures et aux moyens de communication utilisés pour la diffusion des avis de recrutement d'experts pour le JECFA, la JMPR, etc., ne sont pas toujours aisément accessibles pour les utilisateurs potentiels. L'accès aux informations pertinentes est donc difficile

pour les scientifiques et autres personnes souhaitant participer aux activités des organes d'experts, en général, et connaître les résultats et les conclusions de leurs travaux, en particulier. Il est nécessaire de donner la priorité à la mise à jour des renseignements fournis aux comités d'experts sur les sites web de la FAO et de l'OMS, de les enrichir en informations et d'en faciliter l'usage, afin d'assurer une meilleure sensibilisation des parties prenantes quant aux contributions et aux produits des comités d'experts. Certains aspects spécifiques sont indiqués à l'Annexe X.

Recommandations

- Les Secrétariats de la FAO et de l'OMS devraient mettre à jour les sites web pertinents et les informations qu'ils contiennent, afin de les rendre plus accessibles et plus faciles à utiliser.
- Toutes les parties intéressées, y compris les points de contact du Codex, les institutions publiques, le monde universitaire, le secteur privé et les ONG, devraient être informées de la révision des sites web et il conviendra d'utiliser toutes les listes de distribution existantes ou des circulaires d'information pour faire connaître ces sites révisés.

8.4.3 Financement extrabudgétaire

Justification

La FAO et l'OMS ont mis en place des procédures pour la réception de ressources extrabudgétaires complémentaires pour leurs programmes de sécurité sanitaire des aliments. Un meilleur centrage de ces ressources sur les avis scientifiques est toutefois possible. Il est nécessaire de mettre en relief l'importance des activités des organes d'experts de la FAO et de l'OMS, et de leurs travaux en matière de sécurité sanitaire des aliments, afin de promouvoir de nouveaux efforts et initiatives qui permettent de mobiliser des fonds extrabudgétaires supplémentaires. L'expérience du Fonds pour l'environnement mondial du PNUE dans la mobilisation de fonds destinés au renforcement des capacités, et la mise en application du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, peuvent être des exemples à suivre.

Recommandation

De nouvelles propositions et initiatives, par exemple des accords de partenariat avec les pays membres, les organismes donateurs et les institutions de financement, devraient être préparées pour mobiliser des fonds supplémentaires d'une manière structurée, conformément aux règles et procédures approuvées de la FAO et de l'OMS. Les organisations sans but lucratif, les ONG et autres sources de financement possibles, devraient être étudiées par la FAO et l'OMS en vue d'obtenir des fonds supplémentaires pour les avis scientifiques.

8.4.4 Matériel didactique d'orientation à l'intention des nouveaux experts

Justification

Actuellement, les procédures et les modalités à suivre pour préparer de nouveaux experts afin qu'ils participent et contribuent efficacement aux travaux d'un comité d'experts avant une réunion donnée, ne sont pas toujours indiquées. Toutefois, lorsque cela a été fait, une telle initiative a été appréciée et accueillie favorablement par les nouveaux experts. Un matériel d'orientation visant à familiariser les nouveaux experts aux processus et procédures propres au comité d'experts, permettrait au Secrétariat FAO/OMS de l'organe d'experts concerné, ou à une personne désignée par le Secrétariat, de faciliter l'accès du nouvel expert à un meilleur niveau de confiance et de compréhension du travail des réunions de l'organe d'experts. Les participants à la réunion sont également conscients du fait que la FAO et l'OMS convoquent des ateliers ou des consultations de manière occasionnelle. Considérant la nature variable de ces réunions spéciales, les séances d'information à caractère général à l'intention des participants devraient être révisées, ou préparées spécifiquement.

Recommandation

- Le matériel didactique utile et déjà disponible sous des formes diverses, devrait être rassemblé et une nouvelle documentation (voir annexe IX) préparée pour orienter les nouveaux experts. Ceux-ci devraient être invités à participer à une séance d'information avant les réunions, tandis qu'une séance de familiarisation devrait être animée par l'un des experts confirmés indiqués par le Secrétariat de la réunion.

8.4.5 Apprentissage à distance

Justification

Les programmes d'apprentissage à distance sont devenus des outils de formation et d'enseignement courants, en particulier pour ceux qui souhaitent améliorer leurs compétences ou en acquérir de nouvelles. La FAO et l'OMS offrent divers programmes d'apprentissage virtuel, mais à ce jour aucun ne porte spécifiquement sur des sujets intéressant les comités d'experts de la FAO et de l'OMS. Il existe des documents d'archive préparés par la FAO et l'OMS concernant les travaux des comités d'experts et qui pourraient servir de base ou de plateforme pour l'élaboration d'une série de modules pour des programmes d'apprentissage à distance. Dans certains cas, les scientifiques des pays en développement devraient avoir davantage de possibilités de renforcer leurs connaissances dans les disciplines techniques pertinentes nécessaires pour participer pleinement aux réunions des organes d'experts. Par ailleurs, pour pouvoir être inscrits sur une liste générale d'experts, les experts peuvent avoir besoin d'une formation avancée permettant de renforcer leurs compétences spécialisées.

Recommandations

Les participants à la réunion recommandent à la FAO et à l'OMS:

- d'étudier la possibilité d'élaborer des programmes d'apprentissage virtuel pour la préparation de modules de formation en ligne portant sur des disciplines scientifiques pertinentes, comme instrument clé pour le renforcement des compétences techniques des experts potentiels de pays en développement en vue de leur participation et contribution futures aux travaux d'organes d'experts. Ces nouveaux programmes pourraient être disponibles sur les sites web de la FAO et de l'OMS. Par ailleurs, la disponibilité de ces modules de formation devrait être notifiée et promue à grande échelle par la FAO et l'OMS;
- d'étudier la possibilité que les experts visitent des organisations ou des laboratoires spécialisés, ainsi que les centres d'excellence de la FAO et les centres de collaboration de l'OMS.

8.4.6 Meilleure prise de conscience de la pertinence des avis scientifiques émis pour l'établissement des normes du Codex

Justification

L'établissement de normes internationales de sécurité sanitaire des aliments qui soient conformes aux directives en matière d'analyse des risques élaborées par la Commission du Codex Alimentarius sur la base des travaux des différents comités du Codex appuyés par les organes d'experts, revêt une grande importance et une valeur particulière pour les gouvernements membres. Avec la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ces normes à caractère scientifique s'appliquent également aux questions rentrant dans le cadre de l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS) (les normes du Codex sont considérées comme étant conformes aux prescriptions de l'OMC pour le règlement des différends commerciaux relatifs aux mesures de sécurité sanitaire des aliments). L'atelier a indiqué que des outils pédagogiques sur la pertinence, pour les experts et les institutions/gouvernements des pays en développement, des normes de sécurité sanitaire des aliments fondées sur des données scientifiques applicables aux mesures SPS de l'OMC, se trouvent déjà dans les textes en vigueur.

Recommandations

- La FAO et l'OMS devraient condenser les documents existants (par exemple, le module de formation de la FAO "Les Négociations Commerciales Multilatérales sur l'Agriculture - Manuel de Référence - III - L'Accord sur l'Application des Mesures Sanitaires et Phytosanitaires et l'Accord sur les Obstacles Techniques au Commerce") en un format utilisable par tous les experts, en complément d'autres outils pédagogiques. D'autre part, ce matériel constituerait une précieuse source d'information pour les instituts, les universités, les gouvernements membres et autres organisations concernées, auxquels la FAO et l'OMS demandent de fournir des candidats pour les comités d'experts.
- La FAO et l'OMS devraient assurer la mise à disposition de tous les matériels didactiques, pédagogiques et de sensibilisation dans toutes les langues officielles.
- Les gouvernements membres devraient traduire ces matériels dans d'autres langues, selon leurs besoins.

8.4.7 Réseaux d'échange d'information/réunions d'experts

Justification

La tenue de réunions dans les pays en développement peut renforcer la contribution de ces pays et surtout promouvoir les travaux de la FAO et de l'OMS en matière d'avis scientifiques auprès des autorités compétentes de haut niveau, ce qui pourrait par la suite déterminer une plus grande attention à l'égard des questions de sécurité sanitaire des aliments et favoriser la fourniture d'avis scientifiques de la part de ces pays.

Recommandations

- La FAO et l'OMS devraient prévoir un système de rotation des réunions d'experts entre les pays en développement dans les différentes régions géographiques.
- La FAO et l'OMS devraient étudier la possibilité d'utiliser d'autres technologies modernes, comme la vidéoconférence, pour la conduite de consultations appropriées d'experts, afin de favoriser une plus grande participation d'experts de pays en développement. Cela devrait permettre d'économiser des ressources financières du système actuel de financement des réunions, de sorte que des fonds seraient disponibles pour d'autres réunions de comités d'experts grâce au recours à de nouvelles technologies d'un bon rapport coût-efficacité.

8.4.8 Points de contact du Codex

Justification

Dans certains pays, les points de contact du Codex présentent des défaillances au niveau de la diffusion de l'information. Leurs fonctions et leurs responsabilités sont indiquées dans le Manuel de procédure du Codex. Les points de contact font partie intégrante des programmes nationaux du Codex et doivent être encouragés à disséminer les informations reçues concernant les avis scientifiques dans le cadre du Codex.

Recommandation

- Les programmes nationaux du Codex devraient être renforcés en les aidant à établir des listes d'adresses à jour (adresses électroniques, numéros de téléphone, noms des personnes à contacter, etc.) des experts, institutions et réseaux nationaux existants, auxquels les informations devraient être envoyées. D'autre part, le Secrétariat du Codex est encouragé à rappeler aux points de contact qu'ils représentent un lien vital pour les activités nationales du Codex, en fournissant des avis politiques et techniques pertinents sur lesquels fonder les décisions.

8.4.9 Critères de sélection des experts

Justification

La prise de conscience de l'importance des activités des organes d'experts et de leurs résultats pour la sécurité sanitaire des aliments et l'élaboration de normes, de la part des gestionnaires de haut niveau et autres autorités compétentes, n'a pas été suffisante dans certains pays. Une telle sensibilisation est fondamentale pour tous les gouvernements membres du Codex. La FAO et l'OMS doivent exercer une action de promotion afin d'attirer l'attention des autorités nationales compétentes (par exemple, les responsables de l'élaboration des politiques) sur l'importance de la collecte de données et de la participation d'experts, et l'incidence positive que ces facteurs peuvent avoir sur la stratégie nationale globale en matière de sécurité sanitaire des aliments, sur les politiques et sur les allocations budgétaires ultérieures.

Cela pourrait être assuré par divers moyens, par exemple: 1) en inscrivant au programme des tribunes régionales sur la réglementation de la sécurité sanitaire des aliments, des points qui permettent de souligner la contribution des scientifiques à la présentation d'avis ou d'orientations pour les activités de la FAO et de l'OMS, et de mobiliser des fonds additionnels au niveau national et régional; 2) en réservant un point spécifique de l'ordre du jour des réunions régionales des comités du Codex à la promotion et à l'obtention d'un consensus concernant l'importance d'un soutien aux experts de la région et l'agrément de leur participation en tant qu'experts compétents; 3) en faisant de la sécurité sanitaire des aliments et de la sécurité alimentaire une priorité nationale; et 4) en utilisant les réunions ministérielles de la FAO et de l'OMS pour encourager et promouvoir des réunions conjointes entre les gouvernements nationaux, les organisations internationales et les donateurs potentiels ou intéressés.

Recommandation

- La FAO et l'OMS devraient préparer et distribuer une brochure pratique illustrant l'importance des avis scientifiques, et destinée à sensibiliser davantage certains organismes, organisations et instituts des gouvernements membres. Une vaste publicité devrait être donnée aux matériels d'information disponibles, en assurant leur distribution à grande échelle aux points de contact du Codex et autres autorités compétentes des gouvernements nationaux. Les participants (souvent des responsables de haut niveau dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments) aux tribunes internationales organisées par la FAO et l'OMS, devraient être inscrits sur les listes de distribution.

8.4.10 Encadrement/jumelage

Justification

Les accords officiels de "jumelage" entre pays ayant un niveau d'expérience très différent, peuvent accélérer le partage de connaissances et d'expérience, tout en nécessitant un minimum de ressources et en réduisant les délais d'exécution dans divers domaines, notamment la collecte de données, l'échantillonnage approprié, les méthodes de validation des analyses et l'assurance de la qualité. Les programmes de "jumelage" et les initiatives moins formelles "d'encadrement" constituent d'excellents moyens pour familiariser les scientifiques nouveaux venus dans les réunions internationales des comités d'experts, faire mieux connaître les travaux des comités, et renforcer la confiance à l'égard des nouveaux experts. Ils permettraient également de promouvoir et de renforcer le transfert de connaissances grâce à des réseaux de communication bilatéraux.

Recommandations

- Les pays membres devraient envisager l'établissement de relations "d'encadrement" entre experts confirmés et nouveaux experts, issus de pays en développement. La FAO et l'OMS devraient aider à l'identification d'experts confirmés en mesure d'assurer un tel encadrement, et faciliter les contacts entre experts.
- Les accords de "jumelage" entre pays devraient être encouragés.

8.4.11 Programmes de renforcement des capacités

Des mesures de renforcement des capacités pour les programmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments, ainsi que des interventions ciblées visant à renforcer les capacités des experts nationaux participant à des réunions internationales et d'organes d'experts sur des thèmes touchant la sécurité sanitaire des aliments, sont particulièrement importantes pour les pays en développement. Dans le premier cas, il s'agirait d'étendre et de renforcer les compétences techniques des individus et des organisations responsables du contrôle des aliments, dans les pays en développement. Dans le second cas, des interventions ciblées permettraient de renforcer les capacités et les connaissances spécifiques des experts nationaux, afin d'accroître leurs possibilités de participer aux réunions d'organes d'experts. Cela était important également pour établir un environnement national favorable, qui contribue à faciliter les avis scientifiques des experts nationaux, aux niveaux national et international.

Recommandations

- Des modules d'information et de formation appropriés devraient être mis au point en coordination avec les secrétariats FAO/OMS des organes d'experts, pour aider les experts scientifiques des pays membres et renforcer leurs capacités techniques et scientifiques. Il pourrait s'agir par exemple, mais non exclusivement, de modules concernant l'évaluation des risques toxicologiques, l'évaluation de l'exposition ou le métabolisme des résidus. Des modules indiquant les procédures et processus employés actuellement par les comités et les consultations d'experts, et qui permettraient de familiariser les nouveaux scientifiques des comités d'experts, devraient être envisagés.
- Des propositions spécifiques de formation et d'éducation, tenant compte des priorités indiquées par les divers gouvernements membres ou régions géographiques, devraient être mises au point pour le renforcement des capacités réglementaires nationales concernant l'évaluation et la gestion des risques liés à la sécurité sanitaire des aliments. Les gouvernements membres devraient indiquer l'ordre de priorité de leurs exigences spécifiques dans le contexte de leur initiative générale de renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire des aliments. Des exemples concrets pourraient être notamment des modules pour l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments permettant de doter le personnel des bureaux de réglementation nationaux de capacités suffisantes pour procéder avec confiance à l'examen réglementaire des demandes relatives à des produits chimiques agricoles ou à des médicaments vétérinaires.
- Au moment de la planification des activités de renforcement des capacités, il faudra tenir compte des experts inscrits sur les listes de la FAO et de l'OMS et qui seraient susceptibles de bénéficier d'une telle formation.

9. PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA RÉUNION

1. Les participants ont reconnu l'importante contribution que les experts des pays en développement apportent actuellement aux avis scientifiques. Ils souscrivent aux recommandations formulées lors de réunions précédentes, indiquant que des efforts devraient être mis en œuvre afin de renforcer la contribution des experts et des données des pays en développement aux avis scientifiques.
2. Les participants ont reconnu la nécessité d'améliorer les procédures d'accès aux experts des pays en développement, les mécanismes existants étant insuffisants.
3. Les systèmes mis en œuvre actuellement pour identifier et soutenir les experts des pays en développement doivent être renforcés conformément aux recommandations spécifiques formulées lors de la présente réunion.
4. Une fois identifiés, les experts doivent recevoir un soutien, tandis que leur participation et leur contribution doivent être reconnues par la FAO, l'OMS et les gouvernements.

5. La quantité et la qualité des données présentées par les pays en développement pour utilisation lors des réunions scientifiques de la FAO et de l'OMS, doivent être améliorées. Pour cela, il est nécessaire de fournir un soutien aux experts.
6. Il est nécessaire de préparer du matériel scientifique à utiliser dans le cadre des activités de renforcement des capacités, pour assurer une meilleure participation des experts des pays en développement aux réunions d'experts de la FAO et de l'OMS, et fournir les connaissances scientifiques requises à leurs gouvernements.
7. Le niveau actuel de sensibilisation quant à l'importance de donner aux experts des pays en développement la possibilité de fournir des avis scientifiques et des données concernant la sécurité sanitaire des aliments, la qualité des denrées alimentaires et la nutrition, a été reconnu, ce qui devrait permettre la prise en compte des intérêts des pays en développement au niveau national et international.
8. Les participants ont réitéré l'importance des critères actuels d'équilibre géographique et entre les sexes, soulignant en particulier l'importance d'un tel équilibre pour les réunions scientifiques futures.

LISTE DES PARTICIPANTS

Aalberts Camiel

Advisor, Food safety issues and capacity building
International Agricultural Centre (IAC)
P.O. Box 88
6700 AB Wageningen
Pays-Bas
Téléphone: +31 317 495377
Télécopie: +31 317 495395
Courrier électronique: Camiel.Aalberts@wur.nl

Brodesser Josef

Food and Environmental Protection Section
Division mixte FAO/AIEA des techniques
nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture
P.O. Box 100, Wagramer Strasse 5
A-1400 Vienne, Autriche
Téléphone: +43-1-2600-26058
Courrier électronique: J.Brodesser@iaea.org

Djodjevic Brizita

Institute of Bromatology
Faculty of Pharmacy
450 Vojvode Stepe
11000 Belgrade (Kumodraz)
Courrier électronique: brizitadj@yahoo.com

Duris Daniel

Centre de coopération internationale en recherche
agronomique pour le développement, CIRAD-CP
TA 80/PS3
Boulevard de la Lironde
34398 Montpellier Cedex 5
France
Courrier électronique: daniel.duris@cirad.fr

Ghareyazie Behzad

Member, Higher Council of Biotechnology of Iran
Senior Scientist, Agricultural Biotechnology
Research Institution of Iran (ABRII)
Karaj-Madhdasht, 31535-1897
Iran
Téléphone: + 98 912 1271496
Télécopie: + 98 261 2704539
Courrier électronique: ghareyazie@yahoo.com

Ellis Richard

Consultant
8081 Wacabee Drive
Myrtle Beach, South Carolina 29579
États-Unis
Courrier électronique: rle_foodsafety@yahoo.com

Nasinyama George

Associate Professor
Epidemiology & Food Safety
Department of Veterinary Medicine
Makerere University
P.O. Box 7062, Kampala - Ouganda (Afrique
orientale)
Tél.: +256 41 531 869
Mob: +256 2 77 492 865
Télécopie: +256 41 554 685
Courrier électronique:
nasinyama@vetmed.mak.ac.ug
gnasinyama@yahoo.com

Rodríguez-Amaya Delia

Departamento de Ciência de Alimentos
Faculdade de Engenharia de Alimentos
Universidade Estadual de Campinas
C.P. 6121 CEP: 13083 -862, Campinas SP
Brésil
Téléphone: +55 1937884013
Courrier électronique: delia@fea.unicamp.br

Resnik Silvia

Departamento de Química Orgánica
Facultad de Ciencias Exactas y Naturales
Universidad de Buenos Aires
Comisión de Investigaciones Científicas de la
Provincia de Buenos Aires
Cuidad Universitaria, Pabellón 2
1428 Capital
Argentine
Téléphone: 541146311148
Courrier électronique:
silviaresnik@speedy.com.ar

Saxena Sushil Kumar

Director
Center for Analysis, Research and Training
(New Delhi)
B-2/230 Ekta Garden Apartments, 9, Patparhganj,
New Delhi – 110092
Inde
Courrier électronique: sksaxena_dr@yahoo.com

Sinhaseni Palarp

Dept. of Pharmacology
Faculty of Pharmaceutical Sciences
Chulalongkorn University
Phraya Thai Rd.
Soi Chulalongkorn 62
Bangkok 10330
Thaïlande
Téléphone: 662-2188152
Télécopie: 662-2532395
Courrier électronique: spalarp@chula.ac.th

Schönfeldt Hettie (*Rapporteur*)

Department of Consumer Science
University of Pretoria
Pretoria, Afrique du Sud
Téléphone: +2712 420 3775
Télécopie: +2712 420 2855
Courrier électronique: hettie.schonfeldt@up.ac.za

Sobajic Sladjana

Institute of Bromatology
Faculty of Pharmacy
450 Vojvode Stepe
11000 Belgrade (Kumodraz)
Courrier électronique: sobajic04@yahoo.com

Stankovic Ivan (*Président*)

Institute of Bromatology
Faculty of Pharmacy
450 Vojvode Stepe, 11000 Belgrade (Kumodraz)
Téléphone: + 381 11 3970379
Télécopie: + 381 11 3972840
Courrier électronique: istank@eunet.yu
istank2003@yahoo.com

Yamada Yukiko

Director
Food Safety and Consumer Policy Division
Food Safety and Consumer Affairs Bureau
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries
1-2-1 kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-
8950, Japon
Téléphone: + 81-3-3591 4963
Télécopie: + 81-3 3597 0329
Courrier électronique:
yukiko_yamada@nm.maff.go.jp

Eng Zu'mot Rima H

Director; Health Control
Aqaba Special Economic Zone Authority
P.O.Box 2565 - 77110 Aqaba
Téléphone: +962 3 209 1000 ext. 2083
Télécopie: +962 3 209 1017
Portable: +962 74 5711721
Courrier électronique rzumot@aseza.jo
Site web: www.aqabazone.com

FAO

Costarrica Maria de Lourdes

Fonctionnaire principal
Groupe de liaison sur la qualité des aliments
Service de la qualité des aliments et des
normes alimentaires
Division de la nutrition et de la protection des
consommateurs
Téléphone: + 39 06 5705 6060
Télécopie: + 39 06 5705 4593
Courrier électronique: lourdes.costarrica@fao.org

Kenny Mary

Nutritionniste
Groupe de liaison sur la qualité des aliments
Service de la qualité des aliments et des
normes alimentaires
Division de la nutrition et de la protection des
consommateurs
Téléphone: + 39 06 5705 3653
Télécopie: + 3906 5705 4593
Courrier électronique: mary.kenny@fao.org

Bruno Annamaria

Chargée des normes alimentaires
Programme mixte FAO/OMS sur les normes
alimentaires
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italie
Téléphone: (39)0657056254
Télécopie: (39)0657054593
Courrier électronique: annamaria.bruno@fao.org

OMS

Moy Gerald

Département de la sécurité sanitaire des aliments,
des zoonoses et des maladies transmises par les
aliments
Organisation mondiale de la santé
20, Avenue Appia
CH-1211 Genève 27
Suisse
Téléphone: + 41 22 791 36 98
Standard: + 41 22 791 21 11
Télécopie: + 41 22 791 48 07
Courrier électronique: moyg@who.int

Genovese A. Miguel

Assesor Regional
Planificación y Desarrollo Local
Centro panamericano de fiebre aftosa (Panaftosa)
Téléphone: (5521) 3661-9010
Télécopie: (5521) 3661-9001
Courrier électronique: genovese@panaftosa.ops-oms.org

**RÉUNION FAO/OMS SUR LA PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES PAYS EN
DÉVELOPPEMENT AUX AVIS SCIENTIFIQUES**
Belgrade (Serbie-et-Monténégro), 12 – 15 décembre 2005

Ordre du jour de la réunion

Premier jour, 12 décembre 2005		
8 h 30 – 9 heures	Enregistrement	
9 heures – 9 h 15	Ouverture officielle – Allocations d'ouverture	
9 h 15 – 9 h 45	Présentation des experts - adoption de l'ordre du jour - nomination du Président et du Rapporteur - indications pratiques générales	FAO/OMS Institut de Pharmacie
9 h 45 – 10 h 15	Vue d'ensemble du processus consultatif Objectifs de la réunion	Maria de Lourdes Costarrica, FAO
10h15 - 10h45	<i>Café</i>	
10 h 45 – 11 h 15	Présentation du document de travail principal	Mary Kenny, FAO
11 h 15 – 12 heures	<u>Débat en séance plénière</u> – Premières réactions, thèmes importants à examiner au cours de la réunion	
12 heures – 13 heures	<u>Exposés d'experts (thème général):</u> Expériences de la Serbie-et-Monténégro concernant les experts et la collecte de données Réseau de collecte de données sur les mycotoxines en Amérique latine et dans les Caraïbes Réseaux de collecte de données (GEMS/Foods)	Ivan Stankovic, Faculté de Pharmacie, Serbie-et-Monténégro Silvia Resnik, Argentine Gerry Moy, OMS
13 heures – 14 h 30	<i>Déjeuner</i>	
14 h 30 – 16 heures	<u>Exposés d'experts (thème général):</u>	
	Difficultés concernant les experts et la collecte de données dans le domaine de la toxicologie	Palarp Sinhaseni, Chulalongkorn University, Thaïlande
	Contribution au Programme FAO/OMS sur l'évaluation des risques microbiologiques (JEMRA)	George Nasinyama, Makerere University, Ouganda
	Renforcement des capacités sur les questions concernant la sécurité sanitaire des aliments: création de réseaux et identification de partenaires	Camiel Aalberts, International Agricultural Centre, Pays-Bas

	Renforcement de la capacité des pays en développement à fournir des avis scientifiques – l'expérience du Brésil	Delia Rodríguez-Amaya, Université publique de Campinas, Brésil
	L'expérience du CIRAD en matière de renforcement des capacités et d'identification d'experts	Daniel Duris, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)
16 heures – 16 h 15	<i>Café</i>	
16 h 15 – 17 h 15	<u>Séances en groupes de travail</u>	Tous les participants
17 h 15 – 17 h 30	Conclusions de la première journée	
Deuxième jour, 13 décembre 2005		
9 heures – 9 h 30	Séance plénière – Observations des groupes de travail	
9 h 30 – 10 h 30	Séance en groupes de travail	
10 h 30 – 10 h 45	<i>Café</i>	
10 h 45 – 12 h 15	<u>Séance en groupes de travail</u> (suite)	
12 h 15 – 13 heures	<u>Exposés d'experts (thème général):</u>	
	Faits saillants et initiatives concernant les avis scientifiques et la contribution d'experts - Jordanie	Rima Zu'mot, Autorité de la zone économique spéciale d'Aqaba, Jordanie
	Collecte de données – Étude de cas sur la présentation de données au JECFA	Yukiko Yamada, Food Safety and Consumer Affairs Bureau, Japon
13 heures – 14 heures	<i>Déjeuner</i>	
14 heures – 15 heures	<u>Exposés d'experts (thème général):</u>	
	Renforcement des capacités et réseaux – Expériences des États-Unis	Richard Ellis, Consultant (ancien agent de la FDA)
	Difficultés dans la collecte de données pour les biotechnologies – stratégies possibles	Behzad Ghareyazie, Agriculture Biotechnology Research Institute of Iran (ABRII), Iran
	Questions de sécurité sanitaire des aliments et avis scientifiques en Inde	Dr Saxena, Centre for Analysis Research and Training, Inde
15 heures – 16 heures	<u>Séance en groupes de travail</u>	Tous les participants
16 heures – 16 h 15	<i>Café</i>	
16 h 15 – 17 h 30	<u>Séance plénière</u> – Observations des groupes de travail	
Troisième jour, 14 décembre 2005		
9 heures – 10 heures	<u>Exposés d'experts (thème général):</u>	
	Initiatives en matière de renforcement des capacités – Création de réseaux	Josef Brodesser, Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture

	Participation d'experts et données de pays en développement concernant la composition des aliments	Hettie Schonfeldt University of Pretoria, Afrique du Sud
	Réseau interaméricain des laboratoires d'analyse des denrées alimentaires – INFAL	Miguel Genovese, Centre panaméricain de la fièvre aphteuse
10 heures – 11 heures	<u>Séance en groupes de travail</u>	Tous les participants
11 heures – 11 h 15	<i>Café</i>	
11 h 15 – 13 heures	<u>Séance en groupes de travail</u>	Tous les participants
13 heures – 14 heures	<i>Déjeuner</i>	
14 heures – 16 heures	<u>Séance plénière</u> – Regroupement des propositions des groupes de travail et entente	Tous les participants
16 heures – 16 h 15	<i>Café</i>	
16 h 15 – 17 h 30	<u>Séance plénière</u> – Analyse, examen, recommandations et conclusions	Tous les participants
17 h 30 – 18 h 30	Établissement du projet de rapport	Le Rapporteur, avec l'aide du Secrétariat FAO/OMS
Quatrième jour, 15 décembre 2005		
9 h 30 – 11 heures	<u>Séance plénière</u> - Examen du rapport	Tous les participants
11 heures – 11 h 15	<i>Café</i>	
11 h 15 – 13 heures	<u>Séance plénière</u> - Examen du rapport	Tous les participants
13 heures – 14 heures	<i>Déjeuner</i>	
14 heures – 15 h 30	<u>Séance plénière</u> - Examen du rapport	Tous les participants
15 h 30 – 17 heures	<u>Séance plénière</u> - Conclusions de la réunion	

ORGANISATION ET MEMBRES DES GROUPES DE TRAVAIL – INSTRUCTIONS

Afin de disposer des moyens nécessaires pour renforcer le réservoir d'experts et de données disponibles pour le programme international FAO/OMS d'avis scientifiques, un certain nombre de difficultés doivent être surmontées dans trois domaines: experts, collecte de données et environnement propice. Les problèmes signalés à la FAO et à l'OMS ont été répartis entre les divers groupes de travail et constituent le point de départ de leurs travaux.

Trois groupes ont été constitués: 1. Données; 2. Experts; et 3. Environnement propice

Membres des groupes de travail

Groupe de travail 1: Propositions pour améliorer la qualité, la collecte et l'utilisation des données	Groupe de travail 2: Propositions pour améliorer l'identification et la disponibilité d'experts	Groupe de travail 3: Propositions pour assurer un environnement plus favorable (partenariats, renforcement des capacités, réseaux)
Yukiko Yamada (<i>Coordonnateur</i>)	Sinhaseni Palarp (<i>Coordonnateur</i>)	Behzad Ghareyazie (<i>Coordonnateur</i>)
Daniel Duris (<i>Rapporteur</i>)	Camiel Aalberts (<i>Rapporteur</i>)	Richard Ellis (<i>Rapporteur</i>)
Silvia Resnik	Djodjevic Brizita	Josef Brodesser
Dr. Saxena	George Nasinyama	Miguel Genovese
Hettie Schonfeld	Delia Rogriguez-Amaya	Sladjana Sobajic
Ivan Stankovic		Rima Zu'mot
Gerald Moy		
Maria de Lourdes Costarrica	Mary Kenny	Annamaria Bruno

Tâches de chaque groupe de travail

Chaque groupe a été invité à se pencher sur les problèmes indiqués ci-dessous, avec l'ajout éventuel de nouveaux enjeux, et à indiquer des solutions concrètes et les activités qui pourraient être mises en œuvre pour pallier ces difficultés.

NOTE:

Les groupes ont été invités à indiquer les solutions les plus appropriées pour surmonter les difficultés correspondant à leur domaine thématique respectif. Ils pouvaient identifier une ou plusieurs activités pour la mise en application concrète des solutions proposées, par exemple: schéma de projet, activité de création de réseau, liste d'institutions, matériel promotionnel à l'intention des gouvernements, etc.

Problèmes portés à l'attention de chaque groupe de travail

Experts

1. Isolement scientifique
2. Barrières linguistiques (réunions conduites en anglais, sans traduction)
3. Temps/charge de travail

4. Concurrence entre experts
5. Difficultés d'accès à l'information relative aux réunions FAO/OMS prévues
6. Les experts tendent souvent à travailler de manière indépendante: absence de toute tribune, dans leur pays, pour un retour d'informations après les réunions
7. Départ des experts vers d'autres pays
8. Manque d'expérience en matière de réunions internationales
9. Formation/compétences techniques insuffisantes
10. Méconnaissance des procédures FAO/OMS pour les réunions
11. Manque d'assurance pour intervenir en qualité d'experts dans des réunions internationales
12. Mauvaise compréhension du processus de sélection
13. Les experts des pays en développement peuvent ne pas être tous accessibles parce qu'ils ne sont pas toujours en contact avec d'autres experts du même secteur (isolement scientifique)
14. Des entraves culturelles peuvent dissuader les experts de répondre aux avis publics de recrutement
15. Reconnaissance limitée et manque de soutien ou d'encouragement actif de la part de l'employeur ou du gouvernement, à la participation des experts
16. Difficultés à déterminer les compétences spécialisées des experts à travers leur profil
17. En raison du caractère multidisciplinaire de la sécurité sanitaire des aliments et des normes, les exigences en matière d'experts peuvent être diverses et difficiles à déterminer, par exemple un toxicologue devra peut-être être agréé.
18. Disponibilité limitée et faibles possibilités d'acquérir et d'entretenir des connaissances ou des compétences spécialisées dans certains domaines et dans certains pays (fuite des cerveaux, manque d'infrastructures pour l'éducation et la recherche)
19. Compétences insuffisantes pour une participation efficace dans un système d'avis scientifiques, en raison du caractère multidisciplinaire des questions concernant la sécurité sanitaire et la qualité des aliments
20. Obstacles au niveau du processus de sélection:
 - pour participer efficacement au processus FAO/OMS d'avis scientifiques
 - pour renforcer leurs connaissances techniques dans les domaines scientifiques de compétence

Données

21. Manque de budget pour la recherche
22. Données "grises" non publiées
23. Manque de clarté quant au format requis pour la collecte ou l'échantillonnage des données
24. Langue des données
25. Confidentialité des données
26. Propriété des données

Environnement propice

27. Manque de communication avec les points de contact du Codex dans le pays

28. Absence de priorités et d'appui politique pour les activités scientifiques
29. Réseaux/parténariats insuffisants
30. Absence de liens entre le renforcement des capacités et les avis scientifiques
31. Les exigences FAO/OMS en matière d'avis scientifiques ne coïncident pas toujours avec les priorités des pays en développement
32. Meilleure reconnaissance/compréhension du rôle de l'évaluation des risques et de la science dans les programmes nationaux de contrôle des aliments
33. Environnement socio-économique national.

QUESTIONS PRIORITAIRES SOULEVÉES PAR LES EXPERTS (puis examinées par les groupes de travail respectifs)

DONNÉES (Groupe de travail 1)

Collecte de données – protocoles normalisés
Importance de l'échantillonnage des données – traçabilité de l'échantillon
Élaboration de modèles génériques
Produits JECFA/JEMRA etc., en termes de données publiées
Publication des résultats des réunions – documents de synthèse
Directives concernant la qualité, la gestion et le mode de présentation des données, comme instrument d'harmonisation/outil de sensibilisation

EXPERTS (Groupe de travail 2)

Plateformes – lien avec d'autres organisations
Réseau pour l'échange d'information
Entretien d'un réseau électronique pour les experts inscrits sur les listes
Transfert de connaissances du JECFA, JMPR, JEMRA, etc. à de nouvelles générations d'experts potentiels (disponibilité d'experts)
Certificat de participation (pour chaque réunion)
Isolement scientifique
Forum régional de réglementation
Recours aux moyens de communication de masse pour la diffusion à l'échelon national des avis de recrutement d'experts et des demandes de données
Liste générale d'experts
Formation en cours d'emploi de 3 à 6 mois dans un cadre de recherche (transfert de connaissances)
Évaluation de l'impact: résolution d'un problème de sécurité sanitaire des aliments grâce à la recherche et à la science
Renforcement des réseaux de communication dans les pays
Évaluation des critères de mesure du rendement des experts
Relations avec les scientifiques

ENVIRONNEMENT (Groupe de travail 3)

Regroupement de la formation au niveau régional
Formation des pays, par exemple des points de contact du Codex, concernant les stratégies de communication
Mise en relation des capacités avec les experts inscrits sur les listes ou susceptibles d'intervenir
Suivi de la formation/renforcement des capacités
Meilleure connaissance des experts participant aux travaux des comités scientifiques
Mobilisation de ressources par la FAO et l'OMS, par exemple Cartagena
Reproduction et adaptation du module de renforcement des capacités dans divers pays
Projets de jumelage
Sensibilisation des responsables des politiques à l'importance du processus d'avis scientifiques (ProScAd)
Renforcement de la coopération Sud-Sud
Manque de coordination entre les activités de renforcement des capacités dans les pays
Cours de sensibilisation pour les scientifiques et les gouvernements

Questions diverses/transversales

Voies de communication claires
Continuité et reddition de comptes
Mandat donné au point de contact national du Codex
Relations public-privé
Établissement de rapports de confiance
Rapport trimestriel des points de contact du Codex concernant la qualité et l'efficacité des activités dans le domaine des communications/réseaux (visites de contrôle)

PROPOSITION AU SECÉTARIAT DU JECFA CONCERNANT LE RENFORCEMENT DE LA PARTICIPATION D'EXPERTS DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT:

Problème:

1. Actuellement, les réunions du JECFA sur les additifs alimentaires et les contaminants prévoient l'évaluation d'additifs alimentaires (organiques et inorganiques), de contaminants chimiques, d'aromatisants et de préparations enzymatiques. Un expert d'un pays en développement aura peut-être des difficultés à réunir l'ensemble des compétences scientifiques requises lorsque la réunion couvre une grande diversité d'additifs alimentaires et de contaminants.

2. Selon l'expérience des experts du JECFA, les résultats sont généralement meilleurs si la réunion porte sur un sujet spécifique (comme, par exemple, la 56^{ème} réunion du JECFA sur les mycotoxines).

Recommandation:

Pour renforcer la participation d'experts de pays en développement et améliorer les résultats des réunions du JECFA, il est recommandé que celles-ci portent sur des sujets précis, tels que:

- additifs alimentaires (organiques)
- additifs alimentaires (inorganiques)
- aromatisants
- préparations enzymatiques
- contaminants chimiques

AVANT-PROJET DE DIRECTIVES POUR LA COLLECTE DE DONNÉES

Contaminants alimentaires

1. **Échantillonnage**
 - ❖ Méthode d'échantillonnage
 - ❖ Étendue de l'échantillonnage
 - ❖ Lieu d'échantillonnage
 - ❖ Date et durée de l'échantillonnage

2. **Procédure d'échantillonnage**
 - ❖ Étendue du sous-échantillonnage
 - ❖ Procédure de préparation des échantillons
 - ❖ Méthode de prélèvement

3. **Méthode d'essai**
 - ❖ Référence de la méthode normalisée/méthode validée avec références et description
 - ❖ Pourcentage de récupération
 - ❖ Coefficient de variation et données équivalentes, par exemple données de télédétection
 - ❖ Seuil de détection inférieur
 - ❖ Seuil de quantification inférieur

4. **Résultats des tests**
 - ❖ Résultats concis et corrects (avec arrondissement approprié des chiffres)

5. **Assurance de la qualité**
 - ❖ Description certifiée du programme d'assurance de qualité suivi

6. **Notification des données**
 - ❖ Modèle de présentation GEMS/Food le plus récent à suivre (voir à l'adresse: http://www.who.int/foodsafety/publications/chem/gems_instructions/en/)

**LISTE PROVISOIRE DE NOMS D'INSTITUTIONS ET DE RÉSEAUX POUR LA DIFFUSION D'INFORMATIONS
SUR LES AVIS SCIENTIFIQUES FAO/OMS**

Nom de l'institut ou du réseau	Pays ou région	Spécialisation	Coordonnées
ARGENTINE			
Secretaria de Ciencia y Técnica (SECyT)	Argentine	Science/technologie	Agueda Menville/Directora de Relaciones Internacionales sdsoria@correo.secyt.gov.ar
Sistema de Información de Ciencia y Tecnología Argentino (SICyTAR)	Argentine		www.sicytar.secyt.gov.ar
Universidad de Buenos Aires	Argentine	Science et technologie alimentaires	alimentos@rec.uba.ar
Universidad Nacional de Córdoba	Argentine	Science et technologie alimentaires	Alicia Cavallo acavallo@agro.uncor.edu.ar
Universidad Nacional de la Plata	Argentine	Science et technologie alimentaires	Cristina Añon mca@biol.unlp.edu.ar
Universidad Nacional del Litoral	Argentine	Science et technologie alimentaires	Amelia Rubiolo arubiolo@intec.unl.edu.ar
BRÉSIL			
Instituto Adolfo Lutz, Av. Dr. Arnaldo, 355, Cerqueira César 01246-902 São Paulo, SP, Brésil	Brésil	Mycotoxines	Personne à contacter: Myrna Sabino
Sociedade Brasileira de Ciência e Tecnologia de Alimentos, Av. Brasil, 2880, Caixa Postal 271, 13001-970 Campinas, SP, Brésil	Brésil	Science et technologie alimentaires	Personne à contacter: Glauca Maria Pastore (présidente)
Faculdade de Engenharia de Alimentos, Universidade Estadual de Campinas, C.P. 6121, 13082-862 Campinas, SP, Brésil	Brésil	Toxicologie alimentaire, Qualité des produits alimentaires, nutrition Composition et chimie des aliments	Personnes à contacter: Felix Guillermo Reyes Reyes Maria Cecília F. de Toledo Jaime Amaya Farfan Delia Rodriguez-Amaya

Nom de l'institut ou du réseau	Pays ou région	Spécialisation	Coordonnées
Departamento de Alimentos, Faculdade de Farmácia, Universidade Federal de Minas Gerais, Av. Olegário Maciel 2360, 30180-112 Belo Horizonte, MG, Brésil	Brésil	Qualité des produits alimentaires	Personne à contacter: Maria Beatriz A. Glória
Departamento de Alimentos e Nutrição, Faculdade de Ciências Medicas, Av. Prof. Lineu Prestes, 580, Bloco 14, 05508-900 São Paulo, SP, Brésil	Brésil	Microbiologie	Personne à contacter: Bernardette D.G. Melo Franco
Departamento de Microbiologia, Instituto de Ciências Biomédicas, Universidade de São Paulo, Av. Prof. Lineu Prestes 1374, Ed. Biomedicas II, 05508-900 São Paulo, SP, Brésil	Brésil	Mycotoxines, microbiologie	Personne à contacter: Benedito Correa
Fundação Oswaldo Cruz – Fiocruz, Departamento de Química, Laboratório de Alimentos e Contaminantes, Av. Brasil, 4365 Manguinhos 21040-900 Rio de Janeiro, RJ, Brésil	Brésil	Sécurité sanitaire des aliments (métaux)	Personne à contacter: Shirley de Mello Pereira Abrantes
Laboratório de Bioquímica Nutricional, Instituto de Química CT Bloco A, Universidade Federal de Rio de Janeiro, 21949-900 Rio de Janeiro, RJ, Brésil	Brésil	Nutrition	Personne à contacter: Carmen Donangelo
Instituto de Tecnologia de Alimentos, Av. Brasil, 2880, Campinas, SP, Brésil	Brésil	Conditionnement des aliments	Personne à contacter: Marisa Padula
EMBRAPA Agroindústria de Alimentos, Av. das Américas 29501, 23020-470 Rio de Janeiro, RJ, Brésil	Brésil	Aliments transgéniques	Personne à contacter: Marilia R. Nutti
INDE			
Central Food Technological Research Institute, Mysore	Inde	(Additifs alimentaires)	V. Prakasit, Directeur
Indian Vet. Research Institute, Bareilly	Inde	(Médicaments vétérinaires)	Directeur
National Institute of Nutrition, Hyderabad	Inde	(Nutrition)	Directeur
National Dairy Research Institute (NDRI), Karnal	Inde	(Microbiologie)	Directeur
Institute of Microbial Technology, Chandigarh	Inde	(Microbiologie)	Directeur
Indian Council of Medical Research (New Delhi)	Inde	Nutrition)	Directeur général
Indian Toxicology Research Centre (Lucknow)	Inde	(Toxicologie)	Directeur
JORDANIE			
University of Jordan, Faculty of Agriculture, Department of Nutrition and Food Technology	Jordanie		

Nom de l'institut ou du réseau	Pays ou région	Spécialisation	Coordonnées
University of Science and Technology, Department/Faculty of Nutrition	Jordanie		
Yarmouk University	Jordanie		
Royal Scientific Society	Jordanie		
University of Jordan- Faculty of Agriculture Department of Nutrition and Food Technology	Jordanie	(Toxicologie et instrumentation) (Chimie alimentaire)	- Malik Haddadin (hadadin_malik@hotmail.com) - Khaled Ismail (khalis@ju.edu.jo)
University of Science and Technology Department of Food science & Nutrition	Jordanie	(Microbiologie alimentaire)	- Saeb Sukon (sukhon@just.edu.jo)
Yarmouk University, Faculty of Nutrition	Jordanie		Doyen de la Faculté
Ministry of Health/Central Laboratories	Jordanie	(Bactériologie)	Directeur; Aktham Haddadin (centrlab@ moh.gov.jo)
Royal Scientific Society	Jordanie		- Nageh Yousef Akeel (nageh@rss.gov.jo)
ILSI Regional Office	Égypte		
American University of Beirut	Liban		
SERBIE-ET-MONTÉNÉGRO			
Institute of Microbiology, Faculty of Agriculture	Serbie		eniksic@eunet.yu (Niksic)
Institute of Pharmaceutical Chemistry and Drug Analysis, Faculty of Pharmacy	Serbie		info@pharmacy.bg.ac.yu Télécopie: +381 11 397 2840
Institute of Meat hygiene and Technology, 11000 Belgrade, Kacanskog, 13			Lazar Turubatovic
Institute of Bromatology, Faculty of Pharmacy Belgrade	Serbie	Additifs alimentaires, contaminants, éléments nutritifs	Personne à contacter: Ivan Stankovic istank@eunet.yu
Institute of Pharmaceutical Chemistry and Drug analysis, Faculty of Pharmacy	Serbie	Médicaments vétérinaires	Personne à contacter: Darko Ivanovic info@pharmacy.bg.ac.yu
Institute of Microbiology, Faculty of Veterinary Medicine, Belgrade	Serbie	Microbiologie	Personne à contacter: Vera Katic vera@vet.bg.ac.yu
Institute of Microbiology, Faculty of Agriculture, Belgrade	Serbie	Microbiologie	Personne à contacter: Niksic eniksic@eunet.yu

Nom de l'institut ou du réseau	Pays ou région	Spécialisation	Coordonnées
Institute of Meat Hygiene and Technology, Belgrade, Kacanskog, 13	Serbie	Médicaments vétérinaires	Personne à contacter: Lazar Turubatovic meatinst@beotel.yu
South East Europe Health Network	Pays d'Europe du Sud-Est	Sécurité sanitaire des aliments	Coordonnateur régional: Aleksandra Makaj, Ministry of Health, Serbie sanjamak@yubc.net
THAÏLANDE			
Pesticide Safe Use Unit (Faculty of Pharmaceutical Sciences, Bangkok, Thaïlande)	Thaïlande	Pesticides	spalarp@chula.ac.th
OUGANDA			
Faculty of Veterinary Medicine, Makerere University	Ouganda	Microbiologie, contaminants chimiques (y compris les antibiotiques) et toxicologie	George Nasinyama: nasinyama@vetmed.mak.ac.ug , gnasinyama@yahoo.com
Department of Food Science & Technology, Makerere University	Ouganda	Nutrition, composition des aliments	C.K. Muyanja: ckmuyanja@yahoo.co.uk , ckmuyanja@agric.mak.ac.ug
Food Science Research Institute (FOSRI), National Agricultural Research System (NARS)	Ouganda	Nutrition, composition des aliments	William Ssali: "William M. Ssali" fosri@imul.com
Uganda National Bureau of Standards	Ouganda	Microbiologie, contaminants chimiques	Abdul Ndifuna: abdul.ndifuna@unbs.go.ug
National Codex Contact Point	Ouganda	Point de coordination pour la sécurité sanitaire des aliments	Samuel Balagadde: samuel.balagadde@unbs.go.ug
AU NIVEAU RÉGIONAL			
Amérique latine			
Interamerican Network of Food Analysis Laboratories INFAL/RILAA http://www.panalimentos.org/Rilaa/Ingles/index.asp	Amériques et Caraïbes	Microbiologie et chimie	rilaa@panalimentos.org torrobaj@panalimentos.org Genovese@panaftosa.ops-oms.org

Nom de l'institut ou du réseau	Pays ou région	Spécialisation	Coordonnées
OIRSA - Organismo Internacional Regional de Sanidad Agropecuaria; [Partie à la CIPV]	Amérique centrale		
AUGM – Association of Universities Grupo Montevideo (groupe s'occupant de science et de technologie alimentaires – assurerait le lien avec les universités du Cône Sud)		Science et technologie alimentaires	grmont@seciu.edu.uy Secretaria ejecutiva.Comité Académico Agroalimentario www.grupomontevideo.edu.uy
Projet ALCUE FOOD – plateforme pour les pays du Cône Sud			Agueda Menville/Directora de Relaciones Internacionales sdsoria@correo.secyt.gov.ar
<u>Asie</u>			
Council of Scientific and Industrial Research (CSIR) Anusandhan Bhawan, 2 Rafi Marg, New Delhi – 100 001, Inde	Inde		
<u>Afrique</u>			
AFROFOODS	Afrique	Composition des aliments et nutrition	Personne à contacter: Hettie Schönfeldt Hettie.schonfeldt@up.ac.za
Council of Scientific and Industrial Research (CSIR) Meiring Naudé Road, Brummeria, Pretoria, Afrique du Sud	Afrique		
<u>AU NIVEAU MONDIAL</u>			
Réseau GEMS/FOOD – Centres de collaboration OMS / institutions participantes	Monde		
INFOSAN Network	Monde		
Commission internationale pour la définition des caractéristiques microbiologiques des aliments (ICMSF)		Microbiologie	M. Cole: cole@iit.edu National Centre for Food Safety and Technology, 6502 S. Archer Road, Illinois, États-Unis
Risk ASSESSMENT Consortium		Microbiologie	
International Life Science Institute		Microbiologie	

Nom de l'institut ou du réseau	Pays ou région	Spécialisation	Coordonnées
International Association for Food protection (IAFP)		Microbiologie	Jeff Farber: jeff_farber@hc-sc.gc.ca
Centres régionaux de données du réseau INFOODS		Nutrition, composition des aliments	
Institute of Food Technologists		Microbiologie	
International Association of Food Technology		Information sur le JECFA	Bruce Fowler. Bxf9@cdc.gov
Centre international de la pomme de terre (CIP), Division de la gestion intégrée des cultures, Apartado 1558, Lima 12, Pérou		Contamination des aliments par les pesticides	Jurgen Kroshel: j.kroshel@cgiar.org
Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT), Patancheru 502-324, Andhra Pradesh, Inde		Contamination des arachides par les aflatoxines	Farid Waliyar: f.waliyar@cgiar.org Tél.: + 91 40 23296161 Télécopie: + 91 40 23241239
Institut international d'agriculture tropicale (IITA), Oyo Road, PMB 5320, Ibadan, Nigeria		Mycotoxines et les pesticides	Kerstin Hell, k.hell@cgiar.org ; Tél.: + 234 2 2412626
<u>Autres possibilités à envisager</u>			
Réseau de l'UE, par exemple l'AESA?			
Réseau européen de sécurité des aliments (EFSA)			
Centre international d'agriculture (IAC), Wageningen			
Réseaux du CIRAD, CORAF, ASARECA, MYCO-Globe, IICA, AUF.			
Réseaux/voies de communication AIEA/AGE?			
Union internationale de science et de technologie alimentaires			Judith Meech, Secrétaire, jmeech@iufost.org

**PROPOSITION CONCERNANT LE CONTENU DE LA BROCHURE
"COMPRENDRE LE PROCESSUS FAO/OMS D'AVIS SCIENTIFIQUES"**

- Préface
- Historique/contexte
- Modalités de présentation d'avis scientifiques (organes permanents, consultations spéciales d'experts, réunions d'experts, etc.)
- Fonctionnement (demande d'avis scientifiques, candidatures, mode de présentation, etc.)
- Deux moyens/voies/axes:
 - les experts (critères et procédures de sélection, déclaration de conflit d'intérêt, avis de recrutement publics/ciblés, tâches, etc.)
 - les données (type, structure, qualité, etc.)
- Importance des avis scientifiques
 - dans/avec le Codex
 - pour le commerce international de denrées alimentaires (Accords SPS de l'OMC, etc.)
- Avis scientifiques et perspectives (obstacles à une plus vaste participation, etc.)
- Renforcement du rôle et de la participation des pays en développement
- Abréviations

PROPOSITION CONCERNANT LE CONTENU DE LA DOCUMENTATION À FOURNIR AUX NOUVEAUX EXPERTS

Documentation existante (liste initiale)

- Manuel de procédure de la JMPR
- Procédures pour les recommandations concernant les limites maximales de résidus: résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments, FAO, Rome (2000)
- Cours de sensibilisation de base FAO/ICD/OMS sur l'évaluation des risques microbiologiques
- Document cadre FAO/OMS sur les avis scientifiques (en préparation)
- Renforcer la participation aux travaux du Codex – une trousse de formation FAO/OMS

Documentation à préparer – module de formation proposé à l'intention des experts participant aux comités consultatifs/principaux éléments

- Historique du comité/thème – champ d'action et attentes
- Marche à suivre – présentation de candidature et réponse
- Comprendre les procédures/formulaires en vigueur
- Attentes à l'égard d'un expert avant, pendant et après la réunion (obligations/engagements, tâches et attentes)
- Conseils pratiques aux experts pendant la réunion
- Protocole de la réunion et comptes rendus des travaux
- Participation continue – appui à la communication et à la collaboration
- Relations entre les avis scientifiques, le Codex et l'OMC

Séance d'orientation (programme provisoire)

- Ouverture de la séance
- Ébauche du programme
- Aperçu des points saillants du module de formation
- Exercices pratiques par chapitre, combinaison théorie-pratique
- Démonstration

**DESCRIPTION PRÉLIMINAIRE DES QUESTIONS DANS L'INFORMATION FAO/OMS EN
LIGNE CONCERNANT LES AVIS SCIENTIFIQUES ET SUR LES SITES CONNEXES**

- Les informations fournies ne sont pas disponibles dans les trois langues
- L'outil de recherche devrait être renforcé (les informations sont difficiles à trouver)
- Manque de visibilité sur les sites web de la FAO et de l'OMS (l'adresse URL est difficile à trouver)

RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS D'EXPERTS

Expérience de la Serbie-et-Monténégro concernant les experts et la collecte de données

(Ivan Stankovic, Faculté de pharmacie, Serbie-et-Monténégro)

Le réseau sanitaire de l'Europe du Sud-Est (ESE) a été créé en 2001 avec la signature de l'engagement de Dubrovnik par huit pays membres de l'ESE. Sept thèmes sanitaires prioritaires ont été adoptés, notamment la sécurité sanitaire des aliments. Le projet « Renforcer les services de nutrition et de sécurité sanitaire des aliments dans les pays de l'ESE » (partenaires: FAO, OMS, Grèce et Italie) a été lancé en 2002, sous l'égide de la Serbie-et-Monténégro, avec le bureau régional de Belgrade et les bureaux nationaux.

Les principales réalisations de ce projet sont les suivantes: établissement d'un réseau de communication, collecte et partage des données, politiques nationales (stratégies, lois et autorités chargées de la sécurité sanitaire des aliments), en liaison avec DAFNE, base de données sur la nutrition, et mobilisation des experts.

La Commission fédérale des additifs alimentaires regroupe de nombreux experts dans diverses disciplines ayant trait aux additifs alimentaires, aromatisants, auxiliaires technologiques et préparations enzymatiques.

Des experts et des données sont également disponibles auprès des universités (Belgrade, Novi Sad, Nis, Podgorica), des instituts et d'un réseau de laboratoires dirigé par l'Institut de bromatologie.

Les principaux problèmes reconnus sont les suivants: isolement scientifique (manque d'informations), ressources (matériel, formation, voyages, etc.), manque de formation aux activités et procédures internationales, départ des experts du pays et manque de compréhension et de soutien des institutions nationales.

Réseau de collecte de données sur les mycotoxines en Amérique latine et aux Caraïbes

(Silvia Resnik, Argentine)

La cinquante-sixième session du JECFA avait pour seul point à son ordre de jour les mycotoxines¹⁰. Cette approche a permis d'assurer la participation d'un plus grand nombre d'experts venant du monde entier à cette réunion et de recueillir davantage de données émanant de plusieurs régions. On trouvera ci-après un exemple de collecte de données régionales appuyée par un réseau et une gestion des ressources efficaces.

Dans la région Amérique latine et Caraïbes, les données utilisées pour la cinquante-sixième réunion du JECFA ont été recueillies dans six pays qui étaient membres à l'époque du réseau sur les mycotoxines mis au point initialement avec le soutien de la FAO. Les experts de ces pays ont été invités à fournir leurs données et à indiquer d'autres sources d'informations sur ce sujet dans la région, y compris des articles publiés par des universités locales et des journaux faisant autorité.

Toutefois, le recueil des données a posé un problème car certaines institutions ont eu du mal à fournir les informations demandées en raison du refus des organismes de contrôle qui craignaient que certains pays importateurs n'utilisent ces données comme une restriction commerciale. Certains pays ont un fort taux de renouvellement des responsables qui approuvent la fourniture des données car la rotation du personnel des services gouvernementaux est élevée. Un autre problème est la difficulté d'obtenir des données du secteur car trop souvent on ignore l'importance de la fourniture de données au JECFA.

Sur la base de cette expérience, il a été recommandé d'établir un réseau autonome qui faciliterait la collecte des données sur ce thème pour les futures sessions du JECFA et de renforcer les compétences des experts par une formation portant sur le JECFA, notamment en améliorant leurs connaissances des procédures et du langage officiel des réunions.

¹⁰ Voir l'Annexe 5 qui contient une proposition adressée au Secrétariat du JECFA sur l'intérêt d'établir des ordres du jour plus spécialisés afin de faciliter la participation des experts des pays en développement.

En ce qui concerne le travail du JECFA sur les additifs alimentaires, la collecte des données est délicate lorsque les informations émanent des industries du monde entier (par exemple, le secteur des aromatisants). Les experts devraient en outre rassembler une bibliographie sur différents thèmes, mais aucun financement n'a été alloué à cet effet.

Les difficultés auxquelles se heurtent les experts des pays en développement participant à des réunions scientifiques internationales sont liées au manque de ressources pour financer leur participation. Il serait possible d'y remédier en améliorant le réseau de communication. Une autre possibilité consisterait à tirer parti de certaines activités d'intégration régionales comme les fonds de l'ALCUE essentiellement fournis par l'Union européenne pour mettre en place une tribune permanente d'étude de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments entre les deux régions, outre les initiatives régionales entreprises dans le cadre de l'AUGM et du CvLAC.

En ce qui concerne la sélection des experts, il importe de noter que les centres de liaison avec le Codex ne peuvent pas être les seuls à trouver des experts et des données. La participation des experts doit être assurée par d'autres moyens, tels que les instituts de recherche et les universités.

Réseaux de collecte de données (GEMS/Food)

(Gerald Moy, Organisation mondiale de la santé)

Une des activités de GEMS/Food¹¹ est la collecte, le classement et la mise à jour des bases de données contenant des informations fournies par les instituts participants sur les niveaux de contaminants dans les aliments et le régime alimentaire, reposant sur des études du régime alimentaire total. En particulier, les pays en développement qui commencent tout juste à contrôler les substances chimiques dans les aliments sont invités à entreprendre des études du régime alimentaire total pour déterminer les substances chimiques prioritaires. En théorie, ces données sont produites sur la base des procédures internationales recommandées¹², mais en général elles reflètent les besoins et les disponibilités de chaque pays. Le programme GEMS/Food a établi des listes principales, intermédiaires et complètes des combinaisons prioritaires de contaminants/produits qui doivent être prises en compte dans la surveillance de la santé publique¹³. Les données soumises à GEMS/Food doivent suivre la présentation du réseau pour faciliter la gestion et l'évaluation des données¹⁴. Les données sur ces combinaisons prioritaires ont été utilisées pour évaluer le risque potentiel pour la santé humaine de ces expositions¹⁵. Le programme GEMS/Food recueille également des informations utiles sur certaines substances chimiques pour le compte du JMPR, du JECFA et de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires, le cas échéant. Les bases de données GEMS/Food sont accessibles sur Internet sur le site WHO SIGHT (Synthèse des informations sur les tendances sanitaires globales)¹⁶. Par ailleurs, le programme GEMS/Food crée et met à jour des bases de données internationales sur la consommation alimentaire pour l'évaluation des expositions à long et court termes. Les cinq régimes alimentaires régionaux (GEMS/Food Regional Diets) seront prochainement remplacés par 13 régimes alimentaires groupés (Consumption Cluster Diets) qui sont des estimations des disponibilités alimentaires par habitant basées sur les Bilans alimentaires de la FAO. La base de données sur la consommation à court terme repose sur le percentile de consommation le plus élevé (97,5) pour une seule journée pour un produit signalé par un pays.

¹¹ Système mondial de surveillance de l'environnement/Programme d'évaluation et de surveillance de la contamination des aliments.

¹² Directives visant à établir ou renforcer les programmes nationaux de surveillance de la contamination des aliments PNUE, FAO et OMS, document WHO/HCS/FCM/78.1, OMS, Genève (1979).

¹³ http://www.who.int/fsf/Documents/Report_2nd_International_Workshop_TotalDiet.pdf

¹⁴ <http://who.int/foodsafety/chem/gems>

¹⁵ The Contamination of Food, UNEP/GEMS Environmentally Library No. 5, UNEP (1992). Assessment of Chemical Contamination in Food. Report on the results of the UNEP/FAO/WHO programme on health-related environmental monitoring (prepared in cooperation with the UNEP Monitoring and Research Centre, London), WHO, Geneva (1988). Jelinek, C., Assessment of Dietary Intake of Chemical Contaminants, Joint UNEP/FAO/WHO Food Contamination Monitoring and Assessment Programme, WHO, Geneva (1992). Schutz, D., Moy G.G. and Kaferstein F.K., GEMS/Food International Dietary Survey: Infant Exposure to Certain Organochlorine Contaminants from Breast Milk – A Risk Assessment, Document WHO/FSF/FOS/98.4, WHO, Geneva (1998).

¹⁶ <http://who.int/foodsafety>

Questions à débattre: Malheureusement, seuls 10 à 15 pour cent des informations de la base de données GEMS/Food proviennent de pays en développement. Seuls quelques pays ont effectué des études sur le régime alimentaire total bien que beaucoup d'entre eux souhaitent le faire. Les décideurs et les responsables de la gestion des risques doivent savoir que ces données sont essentielles pour achever le paradigme d'évaluation des risques et définir des programmes prioritaires.

Difficultés concernant les experts et le recueil de données dans le domaine toxicologique

(Palarp Sinhaseni, Université de Chulalongkorn, Thaïlande)

La compétence des experts toxicologues peut être évaluée de différentes manières qui sont mentionnées dans le rapport de l'*Atelier FAO/OMS sur la fourniture d'avis scientifiques au Codex et aux pays membres, 27-29 janvier 2004*. Par ailleurs, les systèmes de certification des sociétés professionnelles compétentes sont disponibles aux niveaux régional et international. Le caractère multidisciplinaire des questions toxicologiques, dans les services professionnels, se reflète dans de nombreux programmes universitaires de niveau intermédiaire et supérieur. L'harmonisation des critères minimums d'appartenance aux diverses sociétés professionnelles est une des approches examinées ici.

Il s'est avéré difficile de recueillir des données durant le processus d'élaboration des LMR pour l'oxytétracycline dans les crevettes. Les contraintes évidentes sont l'absence de soutien financier et le manque de confidentialité en ce qui concerne les données sur la qualité des produits. Toutefois, les délibérations ont pu être menées à bon terme après la validation par le gouvernement thaï des méthodes analytiques utilisées.

Pour accroître la participation des experts des pays en développement, il est recommandé de renforcer les recherches sur la réduction du risque et l'amélioration de la qualité de la vie au niveau communautaire ou local. La FAO et l'OMS peuvent aider à créer les conditions et trouver les compétences nécessaires au partage des données sur la qualité et des responsabilités nationales.

Contribution aux Consultations mixtes FAO/OMS d'experts de l'évaluation des risques microbiologiques (JEMRA)

(George Nasinyama, Université de Makerere, Ouganda)

La plupart des données utilisées pour les évaluations internationales des risques proviennent de pays développés. Les données disponibles dans les pays en développement sont essentiellement qualitatives et la plupart ne sont pas dans le domaine public. Ce type de données peut être utile pour effectuer des évaluations qualitatives des risques, mais la FAO/OMS et le Codex recommandent des évaluations quantitatives des risques indiquant la répartition des facteurs de variabilité et d'incertitude. Dès le départ, les Consultations mixtes FAO/OMS d'experts de l'évaluation des risques microbiologiques (JEMRA) ont souligné la nécessité de fournir des données de qualité, notamment en provenance des pays en développement.

Le présent document montre comment la participation aux réunions du JEMRA a permis de comprendre l'utilité de disposer de données de qualité dans le cadre d'un projet sur l'évaluation de l'exposition à *Campylobacter* spp. dans les poulets de chair dans les établissements alimentaires à Kampala (Ouganda), qui a été entrepris dans des conditions réelles. Ce projet a permis d'obtenir des données sur la prévalence et les concentrations/niveaux de *Campylobacter* spp. dans des portions prêtes à consommer de poulets de chair, des informations sur les méthodes de manipulation dans les établissements alimentaires, des données sur la répartition et la variabilité des phénomènes de contamination croisée dans les cuisines (volailles crues, mains des manipulateurs et plans de travail utilisés pour découper) et la survie de ces organismes dans les plans de travail au sein des établissements. Le document explique comment les résultats de ce projet ont été diffusés aux niveaux national et international, ainsi que les principaux enseignements tirés.

Renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire des aliments: établissement des réseaux et identification des partenaires

(Camiel Aalberts, Centre agricole international, Pays-Bas)

Le Centre agricole international (CAI), qui fait partie de l'Université et du Centre de recherche de Wageningen, centre ses activités sur la mise en valeur des connaissances et des compétences des personnes

et des institutions dans les pays en développement dans les domaines suivants: systèmes de production agricole durable, promotion des agro-industries et du secteur alimentaire, sécurité sanitaire des aliments, sécurité alimentaire et nutrition, gestion des ressources naturelles et processus d'évolution du secteur rural.

Dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, le Centre assure des services consultatifs, une formation (des formateurs), un apprentissage pratique, des colloques et ateliers, des programmes de gestion des informations et des connaissances et d'apprentissage en ligne, en mobilisant des spécialistes locaux et des experts internationaux en matière de recherche alimentaire, d'évaluation et de gestion des risques, d'élaboration des politiques et de mise en application des législations. Ces activités sont entreprises en collaboration avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, ainsi qu'aux Pays-Bas. Citons comme exemple de développement institutionnel un programme de coopération bilatérale avec l'Indonésie visant à promouvoir le contrôle de la sécurité sanitaire des aliments pour les produits horticoles et la volaille, dans le cadre duquel le Centre indonésien de normalisation et d'accréditation (Ministère de l'agriculture), l'Agence nationale des médicaments et du contrôle alimentaire (Bureau du Président) et le Ministère de l'agriculture, de la nature et de la qualité des aliments de la Hollande, le CAI et des instituts partenaires, comme l'Institut de la sécurité sanitaire des aliments (RIKILT), collaborent pour formuler un plan national de sécurité sanitaire des aliments, développer les capacités institutionnelles et les conditions requises et suivre et évaluer les projets (notamment recherche et recueil de données).

Citons comme exemples de programmes de formation axés sur la sécurité sanitaire des aliments le *Programme de formation professionnelle hollandais sur la sécurité sanitaire des aliments orienté sur l'adhésion* et le *Programme de mise en valeur des agro-industries et du secteur alimentaire* axé sur les professionnels à mi-carrière, concernant la mise en valeur des politiques de sécurité sanitaire des aliments, la mise en application de la planification, la formation et la recherche en réponse aux besoins des pays en pré- et post-adhésion à l'Union européenne et des pays en développement. Ces cours aident les participants à améliorer leurs capacités pour contribuer au perfectionnement des programmes de sécurité sanitaire des aliments dans leur pays et à faire connaître leurs besoins en matière d'application des normes et critères de l'Union européenne et des autres organismes internationaux.

Pour ces activités, nos partenaires et participants sont recrutés par nos réseaux de particuliers et d'anciens élèves, par les conseillers agricoles régionaux de notre Ministère de l'agriculture, de la nature et de la qualité des aliments, par des candidatures au Programme de bourses des Pays-Bas, par des projets de recherche de l'Université et du Centre de recherche de Wageningen et par des bulletins électroniques, des dossiers et des magazines et des portails internet spécialisés. Grâce à ces activités, nous parvenons à maintenir un vaste réseau personnel d'experts et de responsables de la sécurité sanitaire des aliments dans beaucoup de pays en développement. Les programmes de suivi comme les stages de perfectionnement régionaux, les portails internet spécialisés et les forums de discussion nous permettent de maintenir ce réseau à jour.

Ce réseau est très utile pour renforcer la collaboration et les échanges entre les pays en développement afin d'améliorer leur aptitude à répondre aux enjeux nationaux et internationaux que représente la fourniture d'aliments sains aux communautés.

Renforcer l'aptitude des pays en développement à fournir des avis scientifiques – Expérience du Brésil (Delia Rodriguez-Amaya, Université d'État de Campinas, Brésil)

Plusieurs facteurs limitent l'aptitude des pays en développement à fournir des avis scientifiques, notamment: le manque de données ou d'intégration des données disponibles qui restent dispersées dans la littérature ou ne sont pas publiées; activités basées sur l'initiative personnelle et non pas organisées en un effort concerté; absence de soutien et de reconnaissance des organismes officiels et des universités; manque d'informations sur les spécialistes disponibles. À l'Université d'État de Campinas, nous nous efforçons de résoudre ces difficultés. Nos activités consistent à: développer la recherche pour obtenir des informations scientifiques de base; organiser des stages de formation pratique courts et intensifs sur des sujets comme l'analyse des aliments, les méthodes chromatographiques, l'analyse des mycotoxines, l'analyse des caroténoïdes pour les chercheurs du Brésil, comme pour ceux d'autres pays; entreprendre des évaluations interlaboratoires des capacités d'analyse des laboratoires; rédiger des manuels publiés par des projets ou instituts internationaux (par exemple, un manuel sur la rétention de la provitamine A des caroténoïdes durant la préparation et la

transformation des aliments publié par Opportunities for Micronutrient Intervention et un guide de l'analyse des caroténoïdes dans les aliments publié par l'International Life Sciences Institute, tous deux largement utilisés dans les pays développés et en développement). Les autres activités incluent la production de données et leur intégration dans des bases de données (par exemple, les Tableaux de la composition des aliments du Brésil basés sur des échantillonnages et des analyses nationales représentatives effectuées par des laboratoires, approuvés par une évaluation interlaboratoires, financés par le Ministère de la santé brésilien et les vastes bases de données sur la composition des caroténoïdes des aliments brésiliens); la publication d'articles dans des revues qui regroupent les recherches brésiliennes dans un certain domaine (par exemple, une étude sur la recherche sur les mycotoxines pendant une décennie); la participation en tant que collaborateur ou conseiller scientifique aux projets ou instituts internationaux (tels que HarvestPlus, VITAfrica, ISF); l'organisation de colloques, congrès et ateliers (par exemple, le Colloque sur les sciences alimentaires en Amérique latine organisé tous les deux ans dans notre université; le sixième colloque s'est tenu du 7 au 10 novembre 2005 avec 2 000 participants de 20 pays et plus de 2 000 documents, et des conférences sur l'état des connaissances présentées par des scientifiques de renom au niveau mondial en Amérique latine et au Brésil). Cette gamme d'activités couvrant le renforcement des capacités, la collecte des données, l'élaboration des bases de données, la constitution de réseaux nationaux, régionaux et internationaux, etc. nous place en bonne position pour participer à la fourniture d'avis scientifiques. De fait, plusieurs professeurs de notre université ont travaillé comme experts auprès de la FAO et de l'OMS.

Expérience du CIRAD en matière de renforcement des capacités et d'identification des experts

(Daniel Duris, Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement - CIRAD)

Le CIRAD est un centre de recherche agricole d'État dont le but est de contribuer à développer les régions tropicales et subtropicales. Il considère que l'établissement, dans les pays en développement, d'équipes scientifiques intégrées dans la communauté régionale et internationale est un facteur essentiel de développement tout comme l'organisation de projets de recherche en partenariat.

Les représentants du CIRAD jouent un rôle décisif dans l'identification de structures de recherche agricole nationales, régionales et internationales. Les conférences internationales sont aussi l'occasion d'identifier des partenaires éventuels. Toutefois, l'identification de partenaires valables ne signifie pas toujours que les projets puissent être mis en oeuvre sans difficulté.

Ces problèmes s'expliquent par les difficultés financières que connaissent les organisations de recherche, mais il y a aussi la question de la gestion des ressources humaines au sein de ces organisations:

- a) départ des scientifiques
- b) isolement des scientifiques

Quelle est la politique de formation du CIRAD pour améliorer les capacités des chercheurs dans les pays en développement?

Plusieurs approches sont adoptées: a) formation à la recherche, b) formation par l'instruction, c) formation par la recherche, d) apprentissage à distance et e) formation professionnelle.

Faits marquants et initiatives en matière d'avis scientifiques et contributions des experts - Jordanie

(Rima Zu'mot, Autorité de la zone économique spéciale d'Aqaba, Jordanie)

La Jordanie, comme beaucoup de pays en développement, a peu participé à des activités et dispose de peu de connaissances spécialisées en matière d'avis scientifiques. Cela s'explique essentiellement par divers obstacles allant de l'éparpillement du travail de recherche sans études prioritaires officielles sur l'évaluation des besoins en matière de sécurité sanitaire des aliments, une très mauvaise connaissance des procédures de travail et des attentes des comités des groupes d'experts de la FAO/OMS, de mauvais circuits de communication dans une structure réglementaire multi-institutions et une allocation budgétaire réduite pour financer la participation efficace des experts et des chercheurs scientifiques.

Pour surmonter ces obstacles, des solutions pratiques et pragmatiques sont proposées pour obtenir des experts des données fiables, notamment des partenariats jumelés entre pays expérimentés et pays en développement afin d'accélérer le transfert de connaissances, le renforcement des capacités concernant le type, la qualité et la gestion des données; le rôle accru des bureaux nationaux de la FAO/OMS pour regrouper des experts de diverses disciplines dans une liste commune aux fins de partage et de communication, et promouvoir l'échange et l'affectation des connaissances dans les comités d'experts scientifiques.

Les initiatives actuellement entreprises en Jordanie pour renforcer la culture scientifique et indiquer la marche à suivre pour parvenir à une contribution concrète et efficace aux activités d'évaluation des risques incluent:

- L'élaboration d'un module électronique global LIMS (Système de gestion des informations en laboratoire) dans les nouveaux laboratoires spécialisés dans l'alimentation et l'environnement comme centre de recueil de données, d'analyse et de recherche;
- Le lancement de la publication « Microbiologie alimentaire et principales maladies d'origine alimentaire », manuel pratique destiné à sensibiliser le secteur médical afin d'établir des liens entre les aliments et les indicateurs de sécurité sanitaire et de créer un réseau électronique reliant le diagnostic du secteur médical aux autorités responsables de la sécurité sanitaire des aliments et aux instituts de recherche et de développement;
- Des centres sentinelles pour les projets de l'OMS en cours (tels que « GEMS » et « Salm-Surveillance »).

Recueil de données – Étude de cas sur la soumission de données au JECFA

(Yukiko Yamada, Bureau de la sécurité sanitaire des aliments et des consommateurs, Japon)

Le Japon a commencé récemment à fournir des données d'enquête au JECFA. Deux facteurs importants ont sensibilisé le gouvernement à la nécessité de fournir des données scientifiques: 1) la constatation, vers la fin des années 90, que le refus des propositions non accompagnées d'une justification scientifique n'avait pas de valeur au Codex, ce qui a amené le gouvernement japonais à produire des données toxicologiques puis des données épidémiologiques et 2) la reconnaissance en 2001 de la nécessité de disposer de données d'enquête pour fixer des teneurs maximales pour les contaminants au Codex et pour l'évaluation de l'exposition dans le cadre de l'analyse des risques.

Il a fallu surmonter des difficultés pour produire des données d'enquête: problèmes de langue, budget, manque de connaissances au gouvernement, absence de système d'assurance de qualité dans la plupart des laboratoires d'analyse, différences de méthodes et de politiques entre le Codex et le Japon pour la fixation des teneurs maximales, décisions prises sur une base juridique (et non pas sur une base scientifique et sur l'évaluation des risques), réticence à analyser la production intérieure, etc. D'autre part, il y avait aussi certains avantages: un grand nombre d'échantillons de riz ont été analysés pour un contrôle de qualité et les denrées alimentaires importées sont analysées régulièrement.

Un certain nombre de mesures ont été prises pour produire des données justifiables sur le plan scientifique qui répondent aux critères du JECFA. Au moment de la planification, en prenant en considération l'équilibre entre le coût/faisabilité et les besoins scientifiques, les méthodes d'échantillonnage ont été réexaminées pour recueillir des échantillons statistiquement représentatifs dans la mesure du possible et, plutôt qu'un petit nombre d'échantillons de chacune des nombreuses denrées alimentaires, un nombre suffisant d'échantillons ont été recueillis pour tracer des courbes de distribution pour certaines denrées alimentaires qui sont des sources d'apport alimentaire importantes. De plus, les échantillons provenant de zones contaminées et de zones non contaminées ont été traités de façon distincte. Pour l'analyse, il a été demandé des preuves documentées d'assurance de qualité et de validation des méthodes. La qualité des résultats analytiques a été évaluée et les données ont été soumises au JECFA selon la présentation du GEMS/Food. Ces activités se sont accompagnées de recherches sur la réduction des risques.

Il existe encore de nombreux problèmes importants en matière de production des données et d'identification des experts au Japon. La langue reste un obstacle déterminant, le niveau des connaissances scientifiques doit être amélioré par la formation et le concept de science réglementaire n'est pas encore reconnu ni compris en

ce qui concerne la sécurité sanitaire des aliments. Afin d'associer davantage de chercheurs, il faut revoir les critères d'évaluation des résultats des chercheurs, car de nombreuses institutions estiment encore qu'une contribution à l'élaboration des politiques ou des avis scientifiques internationaux est moins utile que la publication de rapports scientifiques, et surmonter les différences culturelles, comme l'absence de tradition en matière de débat.

Renforcement des capacités et réseaux – Expérience des États-Unis

(Richard Ellis, Consultant, ancien fonctionnaire FDA)

Une initiative du Codex-États-Unis avait pour objectif prioritaire de renforcer les capacités nationales en matière de sensibilisation et de participation des pays d'Amérique latine et des Caraïbes aux Comités du Codex. L'évaluation récente du Codex Alimentarius et du Secrétariat du Codex a abouti à un certain nombre de conclusions importantes et à la formulation de recommandations correspondantes. Une série de recommandations portait sur la nécessité de rendre prioritaires les besoins des pays en développement. Un groupe d'experts techniques du Food and Drug Administration des États-Unis a organisé un atelier pour les pays d'Amérique centrale et d'Amérique latine sur le renforcement des capacités techniques et la sensibilisation aux activités du Codex en général et plus particulièrement à celles du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF), ainsi qu'aux travaux connexes des Comités d'experts (tels que le JECFA) en matière de fourniture d'avis scientifiques au CCRVDF. Un programme pratique complet a été établi, englobant toutes les activités relatives aux procédures générales et aux processus du Codex et du CCRVDF pour élaborer des normes Codex, ainsi que la manière dont le JECFA mène les évaluations de la sécurité sanitaire de certains médicaments vétérinaires. D'importants efforts ont été déployés pour coordonner la planification de l'atelier avec les Secrétariats du Codex et du JECFA, notamment en fournissant des documents pertinents du Codex en espagnol. Les exposés et le matériel d'information par l'image de l'atelier ont été préparés en espagnol. Le programme de l'atelier comprenait des exercices pratiques de formulation de demandes prioritaires comme points de l'ordre du jour du CCRVDF et une liste de médicaments vétérinaires soumise au JECFA pour recommander des LMR. Les participants ont mis en place un réseau destiné à assurer une interaction continue. Un atelier a par la suite été organisé pour examiner la manière dont le FDA mène les évaluations de la sécurité sanitaire des aliments pour les nouveaux médicaments vétérinaires. Les participants ont évalué des séries de données sur la sécurité sanitaire des aliments pour proposer des doses journalières acceptables et recommander des LMR pour quatre médicaments vétérinaires. Les participants ont examiné les doses journalières admissibles et les LMR qui peuvent résulter de principes différents en matière d'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments. Cela leur a donné une meilleure compréhension de la situation pour évaluer les rapports du JECFA et les LMR examinées par le CCRVDF et la manière dont ces principes pourraient être appliqués dans le contexte national. Les participants ont présenté des observations et des conclusions concernant la formation technique et le renforcement des capacités.

Difficultés dans la collecte des données relatives aux biotechnologies – Stratégies possibles

(Behzad Ghareyazie, Institut de recherche sur les biotechnologies agricoles de l'Iran)

Le premier aliment dérivé des biotechnologies modernes (tomate à mûrissement retardé) a été introduit sur le marché au milieu des années 90 aux États-Unis. Les biotechnologies modernes offrent la possibilité d'accroître la productivité agricole et d'améliorer la valeur nutritionnelle des aliments contribuant ainsi directement à promouvoir la santé humaine et le développement. Fin 2005, on estimait à plus de 100 millions d'hectares la superficie totale dans le monde vouée aux cultures transgéniques.

En dépit des avantages qu'offrent les biotechnologies modernes, l'utilisation (correcte et sans danger) de ce puissant outil de production alimentaire soulève de nombreuses inquiétudes. Une des préoccupations principales concerne la sécurité sanitaire des aliments consommés et la santé des animaux. Les modifications génétiques peuvent changer la toxicité, l'allergénicité et la valeur nutritionnelle des aliments et altérer la résistance aux antibiotiques de différents micro-organismes, ce qui pourrait avoir un effet nocif sur la santé humaine. Ces préoccupations sont examinées par différents organismes internationaux.

Sécurité sanitaire des aliments dérivés des biotechnologies modernes – OMS et FAO

Plusieurs organisations internationales ont déjà examiné des questions relatives à l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments nouveaux, y compris les cultures et les micro-organismes génétiquement modifiés (FAO/OMS, 1991 OCDE, 1993; OMS, 1995; FAO/OMS, 1996; ILSI, 1995; Commission des communautés européennes, 1997). Il est généralement convenu que ce type d'évaluation nécessite une approche intégrée et progressive, au cas par cas, basée sur le concept d'équivalence substantielle qui repose sur les résultats d'une comparaison entre les cultures ou les micro-organismes génétiquement modifiés et leur équivalent traditionnel.

La FAO et l'OMS ont organisé conjointement une série de consultations d'experts scientifiques pour donner des avis techniques et scientifiques à leurs membres. Ces avis peuvent être utilisés directement par les États Membres des deux organisations. Ils ont également servi de fondement scientifique aux activités de la Commission du Codex Alimentarius lors de ses délibérations sur les directives sur l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés des biotechnologies qui sont actuellement mises au point par l'Équipe spéciale intergouvernementale du Codex sur les aliments dérivés des biotechnologies.

L'Équipe spéciale intergouvernementale du Codex sur les aliments dérivés des biotechnologies a été créée en juin 1999. Son mandat a été prolongé de cinq années supplémentaires à partir de 2005. En 2003, la Commission du Codex Alimentarius a adopté les projets de directives et principes ci-après reposant sur les recommandations de cette Équipe spéciale. La version intégrale des textes est disponible à l'adresse suivante: www.codexalimentarius.net.

1. Principes du Codex pour l'analyse des risques des aliments dérivés des biotechnologies modernes;
2. Directives Codex pour l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments dérivés des plantes à ADN recombinant;
3. Annexe du Codex sur l'évaluation de l'allergénicité possible;
4. Directives Codex pour l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments produits en utilisant des micro-organismes à ADN recombinant.

Difficulté de collecte des données relatives aux biotechnologies.

Outre les difficultés et contraintes d'ordre général (fuite des cerveaux, instabilité des chercheurs, absence de fonds pour la recherche-développement, forte limitation des voyages internationaux, etc.) qui entravent la collecte des données pour toute activité d'évaluation des risques, les pays en développement ont beaucoup de mal à accéder/produire des données pour l'évaluation des risques des aliments dérivés des biotechnologies modernes. Parmi ces difficultés, citons: la nature différente des risques associés aux biotechnologies modernes, le monopole des données détenu par les pays développés et l'absence de sensibilisation à ces données dans certains pays en développement, l'influence politique excessive, la part trop importante de la politique, l'absence de normes internationales dans ce domaine, les désaccords relatifs à la définition de la sécurité sanitaire des aliments dérivés des OGM, notamment en ce qui concerne le concept d'équivalence substantielle, l'évaluation des risques au cas par cas, le principe de précaution, etc.

Stratégies possibles

L'établissement et la mise à jour d'une liste « exhaustive » d'experts des pays en développement à partir des critères suivants: la recommandation des « correspondants locaux » désignés par la FAO/OMS, la modification de la notice personnelle pour inclure, outre les publications du candidat dans des journaux scientifiques, des qualifications comme la participation à des négociations internationales, des réunions d'experts, les postes occupés et les activités dans des sociétés scientifiques, etc. Le renforcement des capacités et les activités de promotion diverses ont une importance capitale pour la collecte des données dans ce domaine. La reconnaissance financière et scientifique appropriée des services fournis par les experts permettra d'accroître la participation des experts en provenance de pays en développement. D'autres stratégies sont examinées dans cette présentation.

Le système de gestion des questions de sécurité sanitaire des aliments en Inde est complexe. Neuf ministères régissent ces questions et les différents services gouvernementaux qui en dépendent ont des rôles multiples, sans coordination appropriée. L'Inde possède une riche communauté scientifique dans différentes disciplines, mais elle participe très peu aux débats internationaux et à la fourniture d'avis scientifiques. Les raisons probables de ce phénomène sont les suivantes:

- Multiplicité des rôles et manque de coordination des divers organismes gouvernementaux chargés des questions relatives à la sécurité sanitaire des aliments;
- Mauvais fonctionnement des Services centraux de liaison avec le Codex nationaux;
- Déficit de communication (la bonne information au bon endroit au bon moment)
- Poids de la bureaucratie;
- Absence de production et d'intégration des données requises;
- Absence de réseau entre les instituts et laboratoires compétents;
- Continuité et obligation redditionnelle;
- Manque de crédits pour la production de données;
- Absence de sensibilisation à la question.

D'importants efforts sont déployés pour surmonter ces obstacles. Récemment, le Parlement a adopté un nouveau décret sur la sécurité sanitaire des aliments contenant une disposition visant à établir un unique organisme comme autorité chargée de la sécurité sanitaire des aliments pour traiter toutes les questions pertinentes. Le pays est conscient de l'importance d'une participation efficace et d'une contribution aux débats internationaux et de l'incidence des décisions qui y sont prises. Il est urgent de créer un réseau des institutions scientifiques et des laboratoires qui testent les aliments dans le pays. Il faudrait avant tout identifier les experts nationaux qui pourraient apporter une contribution à la fourniture d'avis scientifiques.

Renforcement des capacités – Création de réseaux

(Josef Brodesser, Division mixte FAO/AIEA sur les techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture)

Priorités du sous-programme de la protection de l'alimentation et de l'environnement (PAE)

Le programme PAE concerne actuellement la disponibilité, la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments, les transferts de technologies et le renforcement accéléré des capacités pour aider les États Membres à répondre aux normes et directives du Codex. L'objectif de ce programme est de favoriser la protection des cultures et d'accroître la disponibilité de denrées alimentaires par une utilisation appropriée des techniques nucléaires et des bonnes pratiques agricoles (BPA) afin de surmonter les obstacles au commerce provoqués par un contrôle insuffisant des agents chimiques et biologiques. L'utilisation sûre, efficace et sans danger pour l'environnement des pesticides, aux fins de traitements pré- et post-récolte, est une composante importante de ce programme. Les activités connexes sont l'adaptation et la validation de méthodes analytiques pour surveiller les contaminants dans les produits alimentaires, la promotion des approches à l'évaluation des risques, la formation pratique et le renforcement des capacités pour améliorer la prévention des urgences nucléaires. Par ailleurs, ce programme vise à promouvoir l'utilisation élargie de l'irradiation comme processus de pasteurisation à froid pour réduire les pertes de produits alimentaires après récolte. Des projets de recherche coordonnée et des projets de coopération technique servent à soutenir cette approche. Par ailleurs, des stages de formation, des bourses et des visites scientifiques sont organisées et des sites Internet et des bases de données sont mis au point (INFOCRIS, eLearning).

Aspects pratiques de l'utilisation des connaissances scientifiques

Le recrutement des experts est facilité par les contacts actuels entre l'AIEA et les institutions nationales, la base de données interne utilisée pour établir les listes d'experts, les contacts avec les experts utilisés durant les ateliers, la formation, les conférences, ainsi que les demandes et les propositions des contreparties. Les difficultés de transfert des connaissances et des technologies avec l'aide d'experts extérieurs sont essentiellement dues au manque de financement. Les experts qualifiés venant du secteur industriel ou privé

peuvent difficilement être payés à des tarifs compétitifs. Par ailleurs, les experts et les instituts sont de moins en moins intéressés à être engagés en raison de la privatisation croissante des secteurs gouvernementaux et la pression budgétaire.

Le personnel national technique et scientifique qualifié est souvent promu à de meilleures situations ou quitte le secteur public pour intégrer le secteur industriel et commercial privé. Les carences de l'infrastructure pédagogique et technologique nationale rendent extrêmement difficile le remplacement du personnel qualifié.

La modernisation d'un seul institut intégré dans une infrastructure nationale médiocre ne permet pas une bonne gestion des opérations dans le respect des critères de qualité internationaux. Par exemple, un soutien technique en ligne insuffisant peut empêcher les laboratoires de poursuivre leurs activités en cas de défaillance technique du matériel. De plus, l'accès aux sources d'informations sur Internet et aux outils de communication les plus performants est souvent insuffisant pour pouvoir suivre l'évolution générale du secteur.

Par ailleurs, il y aurait, semble-t-il, un manque de compréhension et une mauvaise coordination entre les organismes d'aide et les organisations de développement. Ainsi, lorsque du matériel technologique de pointe est livré, il ne peut être utilisé au mieux en raison d'une mauvaise formation technique.

Solution d'avenir

Il est extrêmement important de renforcer l'infrastructure locale et les responsabilités nationales pour pouvoir mettre en place des stratégies et des politiques judicieuses, établir des budgets durables et trouver un financement pour les instituts. Il faut parvenir à motiver les scientifiques compétents pour qu'ils restent dans leurs instituts afin de prévenir l'érosion des connaissances. Des centres d'excellence pourraient être utilisés au niveau régional. Il faudrait établir un système de métrologie supranationale et de traçabilité lié au Système international, appuyé par des programmes de certification et le recrutement régional des auditeurs/évaluateurs.

Le renforcement coordonné des capacités doit englober l'ensemble du système et des éléments isolés. Par exemple, il convient de renforcer en même temps les techniques de laboratoire et le système QM et les programmes nationaux de certification et de métrologie et d'acceptation internationale. Il faut mettre en place des programmes-cadres dans les pays et envisager des activités concertées pour les organismes d'aide et les organisations de donateurs, ainsi que des approches et des réseaux régionaux.

Participation des experts et intégration des données des pays en développement dans la composition des aliments

(Hettie Schonfeldt, Université de Pretoria, Afrique du Sud)

En 1983, l'Université des Nations Unies (UNU) a créé une infrastructure pour les activités relatives à la composition des aliments: le Réseau international des systèmes de données sur l'alimentation (INFOODS), dont le cadre organisationnel et la structure de gestion internationale incluent un secrétariat mondial et des centres régionaux de données. Son mandat est le suivant: promouvoir la coopération internationale dans l'acquisition et l'échange de données de qualité sur la composition des aliments, sous une forme appropriée pour répondre aux besoins des organismes gouvernementaux, des nutritionnistes, des professionnels de l'agriculture et de la santé, des responsables des politiques et de la planification, des producteurs de produits alimentaires, des entreprises de traitement des denrées, des détaillants et des consommateurs. Au milieu des années 90 l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est devenue le partenaire de l'UNU dans le programme INFOODS. Des plans d'action sont proposés aux niveaux national, sous-régional et international, avec des groupes de travail intersectoriels. Toutefois, les fonds permettant de soutenir cette infrastructure et ses activités sont limités.

En ce qui concerne l'Afrique, l'insuffisance des données de composition des aliments dans la plupart des pays oblige à recueillir de nouvelles données et à réviser les données existantes en fonction des aliments actuellement consommés. En 1997, seuls quelques pays avaient produit des tableaux de composition des données, par conséquent la FAO et l'UNU ont collaboré pour soutenir diverses activités comme la fourniture

de bourses indispensables pour la formation des participants dans la région. Les objectifs de ces cours étaient les suivants: a) renforcer les activités en matière de composition des aliments, b) établir un réseau de programmes sur la composition des aliments et c) améliorer la qualité des données de composition des aliments. Les contraintes rencontrées ont été les suivantes: les gouvernements ne considèrent pas la composition des aliments comme une priorité et ne mettent donc pas de fonds à disposition pour le renforcement des capacités, tant les instruments analytiques que les ressources humaines. L'analyse des aliments est une activité onéreuse pour les pays en développement qui ne peut donc être effectuée de manière ponctuelle en complément des programmes de recherche existants. Les techniques d'analyse sont complexes et le matériel coûteux, ce qui représente en soi une limite. Même si quelques ressources sont disponibles pour des analyses, la qualité des données est parfois douteuse, car seule la participation à des programmes de contrôle de qualité peut permettre d'établir des comparaisons. Les nutritionnistes eux-mêmes n'apprécient pas toujours exactement l'importance de la bonne qualité des données de composition des aliments et ils n'insistent pas sur l'analyse des données des aliments consommés sur place. L'analyse des aliments devrait faire partie de l'enseignement supérieur officiel dans les pays afin de sensibiliser les étudiants aux nombreuses facettes du problème. Les données de composition des aliments produites, compilées et diffusées contribuent aux évaluations nationales et internationales, entre autres, de la faim et de l'insécurité alimentaire, à partir desquelles les politiques, l'aide et les interventions seront déterminées.

Nous souhaitons des solutions intégrées, des partenariats nationaux et internationaux, la participation du secteur privé, des activités de recherche et développement pour trouver des solutions aux problèmes, dans le cadre d'un programme continu de surveillance et de sensibilisation. Non seulement le renforcement des capacités des laboratoires est important, mais nous devons disposer d'un ensemble de ressources pour le contrôle des aliments et de données de composition des aliments. Nous devons établir des normes INFOODS et bénéficier du soutien continu de la FAO pour publier des journaux scientifiques faisant autorité comme le Journal de la composition et de l'analyse des aliments. Le soutien continu de la FAO et de l'UNU pour le renforcement des capacités est également capital.

Réseau interaméricain de laboratoires d'analyse des aliments - INFAL

(Miguel Genovese, Centre panaméricain de la fièvre aphteuse)

L'existence de systèmes nationaux de contrôle des aliments est indispensable pour pouvoir protéger la santé et la sécurité sanitaire des consommateurs. Elle est également essentielle pour permettre aux pays d'assurer la sécurité sanitaire et la qualité des aliments exportés et garantir que les produits importés soient conformes aux critères nationaux.

INFAL est une instance de soutien des programmes nationaux de contrôle et de surveillance de la sécurité sanitaire des aliments. Sa création est l'oeuvre de l'Organisation panaméricaine de la santé (PAHO) – par l'intermédiaire de son centre spécialisé dans la sécurité sanitaire des aliments, de l'Institut panaméricain pour la protection des aliments et les zoonoses (INPPAZ) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

La mission de INFAL est de promouvoir l'assurance de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments dans la région des Amériques pour prévenir les maladies transmises par les aliments, protéger la santé des consommateurs et faciliter le commerce, encourager et renforcer le développement et l'interaction des laboratoires d'analyse des aliments dans le cadre de programmes nationaux intégrés de protection des aliments. Ses principaux objectifs sont les suivants: a) promouvoir l'harmonisation et l'équivalence méthodologique des laboratoires d'analyse des aliments; b) promouvoir la mise en place de systèmes de gestion de la qualité équivalents dans les laboratoires INFAL; et c) renforcer la coopération technico-scientifique entre les pays participants.

Les objectifs spécifiques de ce réseau sont les suivants: concevoir un système d'information entre les laboratoires INFAL; faciliter la diffusion du matériel de référence et la participation aux tests interlaboratoires; organiser et promouvoir des programmes de formation et d'éducation continues, multiplier les échanges d'expérience et de ressources disponibles dans la région; promouvoir et encourager la participation intersectorielle pour l'établissement et le fonctionnement des réseaux nationaux de laboratoires d'analyse des aliments; promouvoir et encourager l'intégration des laboratoires INFAL dans les programmes de protection des aliments et de surveillance épidémiologique.

INFAL se compose de laboratoires nationaux officiellement nommés participant au contrôle de qualité des aliments dans les pays de la région des Amériques. Sa structure est la suivante: 1) assemblée, 2) comité exécutif, 3) groupes techniques (microbiologie, analyse chimique et gestion de la qualité), l'ex-officio Secretarial, le groupe consultatif et les réseaux nationaux.

INFAL comprend des projets et plusieurs outils pour faciliter l'interaction et l'harmonisation des activités des 59 laboratoires de 29 pays (de langues différentes) qui constituent le réseau.

Parmi les réalisations obtenues avec la collaboration de la PAHO, signalons notamment: 1) une page bilingue sur Internet; 2) un système d'information; 3) des groupes de communication par courrier électronique; 4) des cours virtuels; 5) des programmes de test interlaboratoires; et 6) une bibliographie en ligne.

Il convient de mentionner que la FAO met en oeuvre deux projets sous-régionaux de développement d'un système intégré d'assurance de qualité pour les laboratoires d'analyse des aliments qui couvrent dix pays d'Amérique du Sud et neuf pays d'Amérique centrale, le Mexique, Cuba, Panama et la République dominicaine, respectivement.

En conclusion, INFAL représente un mécanisme d'interaction établi pour les laboratoires d'analyse des aliments dans les pays de la région dans le but de renforcer les capacités analytiques nécessaires pour garantir la sécurité sanitaire des aliments et la santé des consommateurs et faciliter le commerce international.

ÉTUDES FAO: ALIMENTATION ET NUTRITION

- | | | | |
|-------------|--|-----------|--|
| 1/1 | Review of food consumption surveys 1977 – Vol. 1. Europe, North America, Oceania, 1977 (A) | 14/13 | Analyse des résidus de pesticides dans les laboratoires de contrôle de la qualité des aliments, 1995, (A F) |
| 1/2 | Review of food consumption surveys 1977 – Vol. 2. Africa, Latin America, Near East, Far East, 1979 (A) | 14/14 | Quality assurance in the food control chemical laboratory, 1993 (A) |
| 2 | Rapport de la Conférence mixte FAO/OMS/PNUÉ sur les mycotoxines, 1977 (A E F) | 14/15 | Imported food inspection, 1993 (A F) |
| 3 | Rapport d'une consultation mixte d'experts FAO/OMS sur le rôle des graisses et huiles alimentaires en nutrition humaine, 1977 (A E F) | 14/16 | Radionuclides in food, 1994 (A) |
| 4 | JECFA specifications for identity and purity of thickening agents, anticaking agents, antimicrobials, antioxidants and emulsifiers, 1978 (A) | 14/17 | Défauts visibles inacceptables des récipients, 1998 (A E F) |
| 5 | Directives générales pour l'usage des normes d'identité et de pureté, 1981 (A F) | 15 | Les glucides en nutrition humaine, 1980 (A E F) |
| 5 Rév. 1. | Directives générales pour l'usage des normes d'identité et de pureté, 1983 (A F) | 16 | Analyse des données d'enquêtes sur la consommation alimentaire, 1981 (A E F) |
| 5 Rev. 2. | JECFA – guide to specifications, 1991 (A) | 17 | Normes d'identité et de pureté: édulcorants, émulsifiants, aromatisants et autres additifs alimentaires, 1981 (A F) |
| 6 | The feeding of workers in developing countries, 1976 (A E) | 18 | Bibliography of food consumption surveys, 1981 (A) |
| 7 | Normes d'identité et de pureté pour des colorants alimentaires, des préparations enzymatiques et d'autres additifs alimentaires, 1980 (A F) | 18 Rev. 1 | Bibliography of food consumption surveys, 1984 (A) |
| 8 | Les femmes et la production alimentaire, la manutention des aliments et la nutrition, 1979 (A E F) | 18 Rev. 2 | Bibliography of food consumption surveys, 1987 (A) |
| 9 | Arsenic and tin in foods: review of commonly used methods of analysis, 1979 (A) | 18 Rev. 3 | Bibliography of food consumption surveys, 1990 (A) |
| 10 | Prévention des mycotoxines, 1979 (A E F) | 19 | Normes d'identité et de pureté: pour des solvants entraîneurs, des émulsifiants et stabilisants, des préparations d'enzymes, des aromatisants, des colorants alimentaires, des édulcorants et d'autres additifs alimentaires, 1982 (A F) |
| 11 | La valeur économique de l'allaitement au sein, 1980 (A F) | 20 | Les graines de légumineuses dans l'alimentation humaine, 1982 (A E F) |
| 12 | Normes d'identité et de pureté pour des colorants alimentaires, des aromatisants et d'autres additifs alimentaires, 1980 (A F) | 21 | Mycotoxin surveillance – a guideline, 1982 (A) |
| 13 | Perspectives sur les mycotoxines, 1983 (A E F)
<i>Manuels sur le contrôle de la qualité des produits alimentaires:</i> | 22 | Alimentation, nutrition et agriculture: lignes d'orientation pour les programmes de formation agricole en Afrique, 1982 (A F) |
| 14/1 | Food control laboratory, 1979 (A Ar) | 23 | Gestion des programmes d'alimentation des collectivités, 1982 (A E F P) |
| 14/1 Rev. 1 | The food control laboratory, 1986 (A) | 23 Rév. 1 | Gestion des programmes d'alimentation des collectivités, 1995 (A E F) |
| 14/2 | Additives, contaminants, techniques, 1980 (A) | 24 | Evaluation of nutrition interventions, 1982 (A) |
| 14/3 | Commodities, 1979 (A) | 25 | Normes d'identité et de pureté: pour tampons et sels, émulsifiants, épaississants, stabilisants, aromatisants, colorants alimentaires, édulcorants et autres additifs alimentaires, 1982 (A F) |
| 14/4 | Analyse microbiologique, 1981 (A E F) | 26 | Food composition tables for the Near East, 1983 (A) |
| 14/5 | Food inspection, 1981 (A Ar) (Rév. 1984, A E) | 27 | Review of food consumption surveys 1981, 1983 (A) |
| 14/6 | Food for export, 1979 (A E) | 28 | Normes d'identité et de pureté pour tampons et sels, émulsifiants, épaississants, stabilisants, solvants d'extraction, aromatisants, édulcorants et autres additifs alimentaires, 1983 (A F) |
| 14/6 Rev. 1 | Food for export, 1990 (A E) | 29 | Pertes de qualité des graines alimentaires après la récolte, 1984 (A F) |
| 14/7 | Food analysis: general techniques, additives, contaminants and composition, 1986 (A C) | 30 | FAO/WHO food additives data system, 1984 (A) |
| 14/8 | Food analysis: quality, adulteration and tests of identity, 1986 (A) | 30 Rev. 1 | FAO/WHO food additives data system, 1985 (A) |
| 14/9 | Introduction à l'échantillonnage des aliments, 1989 (A Ar C E F) | 31/1 | Normes d'identité et de pureté des colorants alimentaires, 1985 (A F) |
| 14/10 | Training in mycotoxins analysis, 1990 (A E) | 31/2 | Normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires, 1985 (A F) |
| 14/11 | Management of food control programmes, 1991 (A) | | |
| 14/12 | Assurance de la qualité dans le laboratoire d'analyse microbiologique des aliments, 1992 (A E F) | | |

32	Résidus des médicaments vétérinaires dans les aliments, 1985 (A/E/F)		foods. Monographs prepared by the sixty-second meeting of the Joint FAO/WHO Expert Committee on Food Additives, 2004 (A)
33	Nutritional implications of food aid: an annotated bibliography, 1985 (A)	42/1	Edible plants of Uganda. The value of wild and cultivated plants as food, 1989 (A)
34	JECFA specifications for identity and purity of certain food additives, 1986 (A F**)	43	Guidelines for agricultural training curricula in Arab countries, 1988 (Ar)
35	Review of food consumption surveys 1985, 1986 (A)	44	Review of food consumption surveys 1988, 1988 (A)
36	Guidelines for can manufacturers and food canners, 1986 (A)	45	Exposure of infants and children to lead, 1989 (A)
37	Normes d'identité et de pureté des additifs alimentaires, 1987 (A F)	46	Les aliments vendus sur la voie publique, 1990 (A/E/F)
38	JECFA specifications for identity and purity of certain food additives, 1988 (A)	47/1	Utilisation des aliments tropicaux: céréales, 1990 (A E F)
39	Le contrôle de la qualité dans l'industrie du traitement des fruits et légumes, 1987 (A E F)	47/2	Utilisation des aliments tropicaux: racines et tubercules, 1990 (A E F)
40	Directory of food and nutrition institutions in the Near East, 1987 (A)	47/3	Utilisation des aliments tropicaux: arbres, 1990 (A E F)
41	Residues of some veterinary drugs in animals and foods, 1988 (A)	47/4	Utilisation des aliments tropicaux: légumineuses tropicales, 1990 (A E F)
41/2	Residues of some veterinary drugs in animals and foods. Thirty-fourth meeting of the joint FAO/WHO Expert Committee on Food Additives, 1990 (A)	47/5	Utilisation des aliments tropicaux: graines oléagineuses tropicales, 1990 (A E F)
41/3	Residues of some veterinary drugs in animals and foods. Thirty-sixth meeting of the joint FAO/WHO Expert Committee on Food Additives, 1991 (A)	47/6	Utilisation des aliments tropicaux: sucres, épices et stimulants, 1990 (A E F)
41/4	Residues of some veterinary drugs in animals and foods. Thirty-eighth meeting of the joint FAO/WHO Expert Committee on Food Additives, 1991 (A)	47/7	Utilisation des aliments tropicaux: fruits et feuilles, 1990 (A E F)
41/5	Residues of some veterinary drugs in animals and foods. Fortieth meeting of the Joint FAO/WHO Expert Committee on Food Additives, 1993 (A)	47/8	Utilisation des aliments tropicaux: produits animaux, 1990 (A E F)
41/6	Residues of some veterinary drugs in animals and foods. Forty-second meeting of the Joint FAO/WHO Expert Committee on Food Additives, 1994 (A)	48	Numéro non assigné
41/7	Residues of some veterinary drugs in animals and foods. Forty-third meeting of the Joint FAO/WHO Expert Committee on Food Additives, 1994 (A)	49	JECFA specifications for identity and purity of certain food additives, 1990 (A)
41/8	Residues of some veterinary drugs in animals and foods, 1996 (A)	50	Traditional foods in the Near East, 1991 (A)
41/9	Residues of some veterinary drugs in animals and foods. Forty-seventh meeting of the Joint FAO/WHO Expert Committee on Food Additives, 1997 (A)	51	L'évaluation de la qualité des protéines. Rapport de la consultation conjointe d'experts FAO/OMS, 1993 (A F)
41/10	Residues of some veterinary drugs in animals and foods. Forty-eighth meeting of the Joint FAO/WHO Expert Committee on Food Additives, 1998 (A)	52/1	Compendium of food additive specifications – Vol. 1, 1993 (A)
41/11	Residues of some veterinary drugs in animals and foods. Fiftieth meeting of the Joint FAO/WHO Expert Committee on Food Additives, 1999 (A)	52/2	Compendium of food additive specifications – Vol. 2, 1993 (A)
41/12	Residues of some veterinary drugs in animals and foods. Fifty-second meeting of the Joint FAO/WHO Expert Committee on Food Additives, 2000 (A)	52 Add. 1	Compendium of food additive specifications – Addendum 1, 1992 (A)
41/13	Residues of some veterinary drugs in animals and foods. Fifty-fourth meeting of the Joint FAO/WHO Expert Committee on Food Additives, 2000 (A)	52 Add. 2	Compendium of food additive specifications – Addendum 2, 1993 (A)
41/14	Residues of some veterinary drugs in animals and foods. Fifty-eighth meeting of the Joint FAO/WHO Expert Committee on Food Additives, 2002 (A)	52 Add. 3	Compendium of food additive specifications – Addendum 3, 1995 (A)
41/15	Residues of some veterinary drugs in animals and foods. Fifty-eighth meeting of the Joint FAO/WHO Expert Committee on Food Additives, 2002 (A)	52 Add. 4	Compendium of food additive specifications – Addendum 4, 1996 (A)
41/16	Residues of some veterinary drugs in animals and	52 Add. 5	Compendium of food additive specifications – Addendum 5, 1997 (A)
		52 Add. 6	Compendium of food additive specifications – Addendum 6, 1998 (A)
		52 Add. 7	Compendium of food additive specifications – Addendum 7, 1999 (A)
		52 Add. 8	Compendium of food additive specifications – Addendum 8, 2000 (A)
		52 Add. 9	Compendium of food additive specifications – Addendum 9, 2001 (A)
		52 Add. 10	Compendium of food additive specifications – Addendum 10, 2002 (A)
		52 Add. 11	Compendium of food additive specifications – Addendum 11, 2003 (F)
		52 Add. 12	Compendium of food additive specifications – Addendum 12, 2004 (A)

52	Add. 13 Compendium of food additive specifications – Addendum 13, 2005 (A)	76	Garantir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments – Directives pour le renforcement des systèmes nationaux de contrôle alimentaire, 2003 (A F E)
53	Meat and meat products in human nutrition in developing countries, 1992 (A)		
54	A paraître		
55	Sampling plans for aflatoxin analysis in peanuts and corn, 1993 (A)	77	Food energy – Methods of analysis and conversion factors. 2003 (A)
56	Body mass index – A measure of chronic energy deficiency in adults, 1994 (A)	78	Energy in human nutrition. Report of a Joint FAO/WHO/UNU Expert Consultation, 2003 (A). Paru comme no 1 dans la FAO Food and Nutrition Technical Report Series entitled Human energy requirements, Report of a Joint FAO/WHO/UNU Expert Consultation, 2004 (A)
57	Les graisses et huiles dans la nutrition humaine – Rapport d’une consultation mixte d’experts, 1996 (A E F Ar)	79	L’évaluation de la sécurité sanitaire des aliments issus d’animaux génétiquement modifiés (y compris les poissons), 2004 (A F E)
58	Application des principes du système de l’analyse des risques – Points critiques pour leur maîtrise (HACCP) dans le contrôle des produits alimentaires, 1995 (A E F)	80	Marine biotoxins, 2004 (A)
59	L’éducation nutritionnelle du public, 1996 (A E F)	81	Réglementations relatives aux mycotoxines dans les produits d’alimentation humaine et animale, à l’échelle mondiale en 2003, 2004 (A C E F)
60	Food fortification - Technology and quality control, 1996 (A)	82	Safety evaluation of certain contaminants in food, 2005 (A)
61	Biotechnology and food safety, 1996 (A)	83	Globalization of food systems in developing countries: impact on food security and nutrition, 2004 (A)
62	Nutrition education for the public – Discussion papers of the FAO Expert Consultation, 1996 (A)	84	The double burden of malnutrition – Case studies from six developing countries, 2006 (A)
63	Alimentation de rue, 1997 (A/E/F)	85	Probiotics in food – Health and nutritional properties and guidelines for evaluation, 2006 (A E)
64	Worldwide regulations for mycotoxins 1995 – A compendium, 1995 (A)	86	FAO/WHO guidance to governments on the application of HACCP in small and/or less-developed food businesses, 2006 (A)
65	Risk management and food safety, 1997 (A)	87	Food safety risk analysis – A guide for national food safety authorities, 2006 (A)
66	Carbohydrates in human nutrition, 1998 (A E)	88	Promotion de la participation des pays en développement aux avis scientifiques FAO/OMS, 2006 (A E F)
67	Les activités nutritionnelles au niveau communautaire – Expériences dans les pays du Sahel, 1998 (F)		
68	Validation of analytical methods for food control, 1998 (A)		
69	Animal feeding and food safety, 1998 (A)		
70	L’application de la communication des risques aux normes alimentaires et à la sécurité sanitaire des aliments, 2005 (A Ar C E F)		
71	Consultation mixte FAO/OMS d’experts sur l’évaluation du risque microbiologique dans les aliments, 2004 (A E F)		
72	Consultation mixte FAO/OMS d’experts sur l’évaluation du risque microbiologique dans les aliments – Caractérisation des risques liés à la présence de <i>Salmonella</i> spp. dans les œufs et les poulets de chair et de <i>Listeria monocytogenes</i> dans les aliments prêts à consommer, 2002 (A E F)		
73	Manual on the application of the HACCP system in mycotoxin prevention and control, 2001 (A E F)		
74	Safety evaluation of certain mycotoxins in food, 2001 (A)		
71	Risk assessment of <i>Campylobacter</i> spp. in broiler chickens and <i>Vibrio</i> spp. in seafood, 2003 (A)		
72	Assuring food safety and quality – Guidelines for strengthening national food control systems, 2003 (A)		
73	Manuel sur l’application du Système de l’analyse des risques - points critiques pour leur maîtrise (HCCP) pour la prévention et le contrôle des mycotoxines, 2003 (A E F)		
74	Safety evaluation of certain mycotoxins in food, 2001 (I)		
75	Evaluation des risques pour <i>Campylobacter</i> spp. dans les poulets et pour <i>Vibrio</i> spp. dans les produits de la pêche, 2003 (A E F)		

Disponibilité: novembre 2006

A – Anglais	Multil. – Multilingue
Ar – Arabe	* Epuisé
C – Chinois	** En préparation
E – Espagnol	
F – Français	
P – Portugais	

On peut se procurer les Cahiers techniques de la FAO auprès des points de vente des publications de la FAO, ou en s’adressant directement au Groupe des ventes et de la commercialisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.